

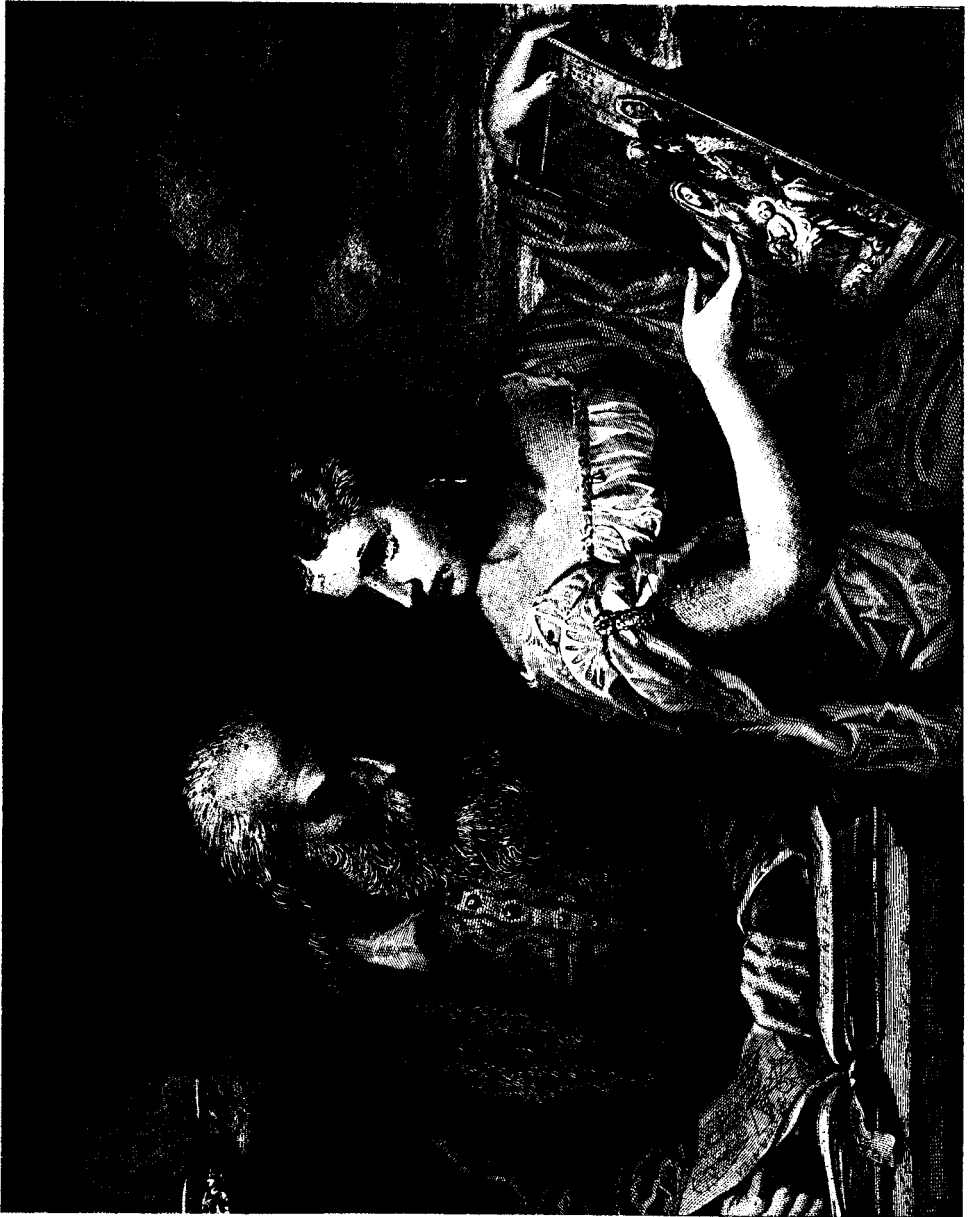
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

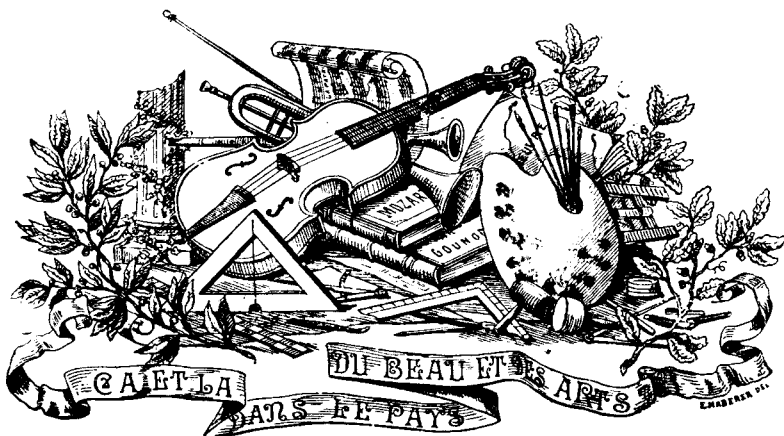
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

FÉVRIER.—1898.





SCIENCE ET ART

D'APRÈS D. HUNTINGTON.

LA gravure que nous donnons aujourd'hui est d'après un peintre américain qui n'a jamais traversé l'Océan. Il n'a eu sous les yeux que les modèles offerts par la *National Academy*, de New-York, et pour maître que le professeur Morse. Les premiers essais de Daniel Huntington furent dans le genre comique et dans le paysage d'après nature ; il reproduisait les belles scènes que l'on admire sur les bords de l'Hudson. Esprit religieux, il abandonna bientôt ce genre, pour les sujets plus sérieux de l'art chrétien. Nous avons de lui la *Samaritaine au puits*, le *Viatique*, *Christiana et ses enfants fuyant la vallée de l'ombre de la mort*, et plusieurs autres toiles de dates plus récentes. En 1862, il fut élu président de l'académie de New-York.

Dans le beau tableau que nous avons devant les yeux, une jeune fille d'une rare et expressive beauté, montre à un vénérable vieillard, un tableau représentant la Sainte Famille. Elle semble lui en décrire les beautés et vouloir lui faire partager son admiration. Mais le vieillard, occupé à faire des recherches dans un livre, à l'en-tête duquel on lit les mots, " Science et mécanique," regarde d'un air distrait. Il est évident qu'il est préoccupé de ses études savantes bien plus que des beautés de l'art.

Alphonse Leclaire.



LES TROIS AMIS
d'après H. SALENTIN

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

*Aux Archevêques, aux Evêques et aux autres Ordinaires de la
Confédération Canadienne, en paix et en communion
avec le Siège Apostolique.*

*A nos Vénérables Frères les Archevêques, les Evêques et les
autres Ordinaires de la Confédération Canadienne, en
paix et en communion avec le Siège Apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

LN vous adressant aujourd'hui la parole,—et Nous le faisons d'un cœur tout aimant,—Notre pensée se porte d'elle-même à ces rapports de mutuelle bienveillance, à ces échanges de bons offices qui ont régné de tout temps entre le Siège Apostolique et le peuple canadien. A côté de votre berceau même on trouve l'Église et sa charité. Et depuis qu'elle vous a accueillis dans son sein, elle n'a cessé de vous tenir étroitement embrassés, et de vous prodiguer ses bienfaits. Si cet homme d'immortelle mémoire, qui fut François de Laval Montmorency, put accomplir les œuvres de si haute vertu, et si fécondes pour votre pays, dont furent témoins vos ancêtres, ce fut assurément appuyé sur

l'autorité et sur la faveur des Pontifes romains. Ce ne fut pas non plus à d'autre source que prirent origine et que puisèrent leur garantie de succès, les œuvres des évêques subséquents, personnages de si éclatants mérites. De même encore, pour remonter à la période la plus reculée, c'est bien sous l'inspiration et à l'initiative du Siège Apostolique que de généreuses cohortes de missionnaires apprirent la route de votre pays, pour lui apporter, avec la lumière de l'Évangile, une culture plus élevée et les premiers germes de la civilisation. Et ce sont ces germes qui, fécondés encore par eux au prix de longs et patients labeurs, ont mis le peuple canadien au niveau des plus policés et des plus glorieux, et ont fait de lui, quoique venu tardivement, leur émule.

Toutes ces choses Nous sont de fort agréable souvenir : d'autant plus qu'il en reste des fruits sous Nos yeux et de non médiocre importance. Le plus considérable de tous assurément, c'est parmi les multitudes catholiques un amour et un zèle ardent pour notre sainte religion, pour cette religion que vos ancêtres, venus providentiellement d'abord et surtout de la France, puis de l'Irlande, et d'ailleurs encore dans la suite, professèrent scrupuleusement, et transmirent à leur postérité comme un dépôt inviolable. Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, Vénérables Frères, quelle grande part aussi au zèle de votre clergé ; tous en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique, et — il faut rendre cet hommage à la vérité, — sans rencontrer ni défaveur ni entrave dans les lois de l'empire britannique. Aussi, lorsque mû par la considération de vos communs mérites, Nous conférâmes, il y a quelques années, à l'archevêque de Québec l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes

en vue non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques. Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège Apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs ; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre, dans votre pays des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Église. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres, et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur, et prouve suffisamment que le Saint-Siège n'a pas de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus. Aussi est-ce avec une extrême sollicitude,—il vous est facile de le comprendre,— que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué, en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est Notre volonté, — et cette volonté Nous est un devoir, — de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement, par tous les moyens et tous les efforts en Notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Église d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plu de ne rien statuer à ce sujet, avant que Notre Délégué Apostolique fût allé sur place. Chargé de procéder à un examen sérieux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des

choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avons confié.

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération canadienne avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques, selon les prescriptions de leur conscience. Or, ce droit, le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car, il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement ; à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Église l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent, d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur.

Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Église, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux-là même qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste, savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école tels que la

patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace, attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique. La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, — et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, —

que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation ; car elles sont sacrées, ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

Du reste, les inconvénients de la loi en question avertissaient par eux-mêmes, que pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes, sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pas su se concerter pour défendre des intérêts qui importent à un si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence

aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite dans le but de réparation est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, — personne n'en doute, — le droit de demander. En outre ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action. Toutefois, comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre, une certaine multiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le

respect qu'il doit à autrui ; mais que tous pèsent mûrement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent, dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance que Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait, et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout au contraire où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salulaire à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement, que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'é-

clat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble, le dessein conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique, et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse et surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Église et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses.

Qu'ils soient respectueux, et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale, et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus le danger de division est menaçant, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'actions, sans laquelle il y a peu ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Comme gage des dons célestes et de Notre affection paternelle, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très amoureusement dans le Seigneur, à vous Vénérables Frères, à votre clergé et à vos ouailles.

Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le huitième jour de décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

LES BIBLIOPHILES DE NEW-YORK

JOHN BRADBURN.

“ There's nothing hath enduring youth,
Eternal newness, strength unfailling,
Except old books, old friends, old truth
That's ever bottling — still prevailing.”

AU nombre des échoppes de bouquinistes qu'il nous était donné de voir il y a quelques années sur la rue Nassau, nous devons mentionner celle de John Bradburn. Bradburn venait du comté de Westmeath, en Irlande, où il était né en 1805. Il arriva aux États-Unis en 1820. Il commença sa carrière comme libraire d'occasion vers 1850. Armé d'un panier rempli de livres sur les voyages et la navigation, il parcourait les quais et visitait les bâtiments, offrant sa marchandise aux capitaines et aux officiers, avec qui il faisait toujours d'excellentes affaires.

Le premier poste d'affaires de M. Bradburn était situé au coin sud-est des rues Fulton et Nassau. En 1858, il alla se fixer au coin nord-est des rues Ann et Nassau, où il demeura jusqu'en 1868, alors qu'il se retira des affaires.

Les échoppes de ce temps-là étaient pourvues de tablettes et de comptoirs en plein air, où le bouquiniste installait sa marchandise la plus attrayante, afin d'allumer dans l'âme des bibliophiles qui se hasarderaiient dans cette direction, la convoitise irrésistible du bibliomane.

Les spécialités de M. Bradburn étaient les livres de droit, de théologie et de médecine, mais il ne négligeait pas non plus ces livres rares, curieux ou extravagants qui sont tant prisés des bibliophiles.

Lorsque j'ai rencontré pour la première fois ce vétéran

du commerce des livres d'occasion, il était alors âgé et il jouissait de la vie dans une aisance relative. Il paraît évident que la vie au milieu des vieux livres poudreux et souvent maculés, n'est pas préjudiciable à la santé ; car M. Bradburn a atteint le cinq avril 1895, sa quatre-vingt-dixième année, et M. C.-S. Francis, avec qui nous aurons l'occasion de lier connaissance plus loin, est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On peut donc, en dépit de tous les microbes et les bacilles que l'on prétend trouver dans les vieux livres, devenir octogénaire et même nonagénaire, et demeurer bibliophile, bibliomane ou bouquiniste. Je me suis permis cette digression pour rassurer les trop crédules lecteurs, que les prétendues découvertes de la science auraient pu détourner d'une passion que je me ferai toujours un devoir sacré d'encourager toutes les fois que j'en aurai l'occasion : je veux parler de la bibliophilie et surtout de la bibliophilie canadienne.

Un des proches voisins de M. Bradburn, M. John Pyne, n'a pas eu autant de succès ; et, après avoir vivoté pendant quelque temps, il est allé s'asseoir sur un rond de cuir municipal, dans le bureau d'enregistrement, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1894.

Un autre endroit qui était le rendez-vous de prédilection des antiquaires et des amateurs de la littérature de la guerre de sécession, c'était l'échoppe de T.-H. Morrell, située entre les rues Fulton et Ann, sur la rue Nassau. Sa manie consistait surtout à préparer des ouvrages avec des illustrations à part, et il apportait à ce travail une érudition consommée. Il connaissait sur le bout de son doigt les portraits et gravures les plus rares, les mieux faits, et il ne manquait pas d'en insérer autant que possible dans les livres qu'il préparait ainsi. Il faisait quelquefois réparer ses gravures par un dessinateur, et il confiait les soins de la toilette de ses volumes ainsi illustrés au relieur artistique bien connu, William Matthews.

Un monument durable du zèle et de l'habileté de M. Morrell que nous nous plaisons à signaler, c'est le *Old New York* du Dr Francis, qu'il a illustré à part et dont il a fait neuf volumes. Cet ouvrage est devenu la propriété de M. J.-H.-V. Arnold, et à la vente de ses livres, il a été acheté par Joseph Sabin, pour Robert-L. Stuart, au prix de \$230.00 du volume, soit \$2070.00 pour l'ouvrage. Il renfermait au delà de vingt-cinq mille gravures, peintures à l'eau et autographes. Au nombre des autographes, on peut y voir soit une lettre ou signature autographe de tous les maires de New-York jusqu'à l'époque où le livre a été préparé. Cet ouvrage est sans contredit le livre le plus profusément illustré qui ait été préparé sur l'ancien New-York.

M. Morrell avait toujours eu des goûts prononcés pour le théâtre et il finit par s'y adonner entièrement. Parmi les autres libraires d'occasion du temps de Bradburn, je nommerai en passant, Timothy Reeve, où l'amateur trouvait les vieux livres étrangers ; Allan Ebbs, dont la spécialité consistait en reliures de luxe ; C.-S. Francis, qui fut le premier éditeur de *Aurora Leigh*, de madame Browning ; C.-B. Richardon, l'éditeur de l'*Historical Magazine* et de l'*History of the Rebellion*, de Pollard, etc.

Les échoppes de la métropole américaine avant la guerre civile étaient presque toutes de dimensions restreintes et sans prétention ; mais on y trouvait de bons livres, et les collectionneurs intelligents y faisaient souvent de bonnes emplettes avec relativement peu d'argent, tandis qu'aujourd'hui il faut être quasi-millionnaire pour se payer le luxe d'une rareté bibliographique :

“ — the fabled treasure flees,
Grown rarer with fleeting years,
In rich men's shelves they take their ease.”

Raoul Renault.

JACQUES CALLOT

JACQUES CALLOT, de qui nous avons emprunté dans notre dernier numéro le type de mendiant qui répond si bien à la description du donateur de l'*œuf de discorde*, naquit à Nancy, en 1592. Son père, héraut d'armes du duché de Lorraine, eût voulu pour son fils une position conforme à la sienne, mais ce n'était pas dans les goûts du bambin. A l'âge de douze ans, il se sauva de la maison paternelle, s'attachait à une troupe de bohémiens qui se rendaient en Italie, et demeura avec eux juste assez de temps pour étudier de près les types si curieux qu'il devait immortaliser plus tard. Recueilli par un officier florentin, il eut pour maîtres les peintres Canta Gallina et Jules Parigi ; Ph. Thomassin lui enseigna la gravure. Callot devint rapidement très renommé. Après avoir travaillé à Florence, pour Cosme II, duc de Toscane, il vint en France en 1620. Les victoires de Spinola, à Bréda, et de Richelieu, à la Rochelle, lui fournirent le sujet de deux chefs-d'œuvre. Ce fut à qui, parmi les illustrations du temps, solliciterait la consécration de son burin : tous ne l'obtinrent pas. Lorsque, en 1633, Louis XIII prit Nancy, Callot se refusa à graver ce fait d'armes, malgré la pression des courtisans du roi. " Je me couperais le pouce, leur dit-il, plutôt que de faire quelque chose qui serait contre l'honneur de mon pays." Les sujets historiques n'étaient d'ailleurs pas seuls à le captiver : la caricature lui inspira toute une série d'œuvres originales et fantaisistes, pleines de verve et de gaieté. De ce nombre sont : les *Foires* ; les *Hideux* ; les *Gueux contre-*

faits ; la *Tentation de saint Antoine* et les *Balli di Sfessania*, dont nous reproduisons une des vingt-trois pièces : Franca-Trippa et Fritellino. On lui doit également, mais



dans une note plus noire : les *Misères de la guerre* ; les *Supplices* ; la *Passion* ; le *Massacre des Innocents*. Ses sujets religieux sont en général traités avec une délicatesse admirable. Nous

ne connaissons point de gravures à l'eau-forte qui nous paraissent préférables aux douze petites pièces de la *Passion*. Citons encore parmi les sujets religieux, l'*Histoire de l'enfant prodigue*, en dix pièces ; la *Genèse*, en vingt-trois pièces ; les *Sept péchés capitaux*. L'ensemble de son œuvre ne comprend pas moins de quinze cents pièces, malgré qu'il mourût jeune, tué par l'art qui l'avait conduit à l'immortalité. Par l'habitude d'être courbé sur sa planche, il contracta un squirre à l'estomac, et, bien que sur la fin de sa vie il gravât debout, sur un chevalet, à la manière des peintres, la maladie l'emporta, le 24 mars 1635. Il avait vécu juste les 43 ans, qu'enfant cheminant avec les bohémiens il demandait à Dieu de lui accorder, pour acquérir la supériorité dans la profession qu'il embrasserait. Plusieurs de ses œuvres ont été publiées après sa mort, entre autres sa *Vie de Marie, Mère de Dieu*, en 14 planches in-quarto.

Aucun graveur n'a contribué autant que Callot à la création de cette variété d'amateur, dont La Bruyère nous a

peint les excentricités, sous le nom de *Démocède*, dans son chapitre *de la mode*. Leurs fureurs ne peuvent être comparées qu'aux extravagances des Hollandais pour les tulipes. On les voit, encore de nos jours, sur les quais de Paris, dans les magasins d'estampes, dans les ventes, cherchant à compléter, n'importe à quel prix, leur collection de Callot, sans jamais y parvenir, bien qu'il y ait un nombre infini d'épreuves originales en circulation, et un plus grand nombre de copies.

Celui qui jugerait Callot d'après le vieux proverbe : "A l'œuvre on connaît l'artisan," se tromperait beaucoup. L'auteur de tant de bouffonneries était un gentilhomme rangé, qui portait avec dignité la collerette, l'épée et le pourpoint. Le peintre des diables, des gueux et des bohémiens menait une vie sage, laborieuse et réglée ; il se levait de grand matin, pour aller faire une promenade hors la ville avec son frère aîné ; ensuite, après avoir entendu la messe, il travaillait jusqu'à l'heure du dîner. Incontinent après midi, il faisait quelques visites pour ne pas se mettre sitôt au travail ; après quoi il reprenait son ouvrage jusqu'au soir, le prolongeant quelquefois très tard, à la lueur fumeuse d'une lampe. Pendant qu'il gravait il avait presque toujours quelques amis qui venaient s'entretenir avec lui. De ce nombre était Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, qui, depuis sa retraite en Lorraine, n'avait pas de plus grand plaisir que de voir travailler Callot. Tous les jours il allait, avec le comte de Maulevrier, au logis du graveur.

Alphonse Leclaire.



LE DERNIER OUVRAGE

DE M. L'ABBÉ CASGRAIN. (1)

JOLI volume de 450 pages, bien imprimé, avec une carte de l'Acadie destinée à mieux faire comprendre le texte.

Dans sa préface, M. l'abbé Casgrain expose les motifs qui l'ont engagé à écrire cet ouvrage, et certes, ces motifs sont parfaitement légitimes :

1^o Venger la mémoire de pauvres missionnaires, exerçant leur zèle à travers des contrées presque sauvages, désintéressés, pauvres, patriotes, et avant tout hommes de paix et de civilisation chrétienne. Accusés d'intolérance et d'ambition par des historiens anglais et protestants, ces hommes de Dieu, ces braves apôtres avaient assez à faire là-bas, dans cette Acadie d'un autre âge, pour tenir pareille conduite, qui eût été injustifiable.

3^o Dénoncer le rôle indigne de certains fonctionnaires à l'égard de ces mêmes missionnaires qu'ils accusaient de péculat et de trahison. C'est à peine croyable, mais c'est malheureusement la vérité.

L'on peut dire que M. l'abbé Casgrain avait une belle œuvre à accomplir, et en justice nous lui devons rendre le témoignage qu'il a réussi à nous faire connaître par le menu les travaux héroïques de ces intrépides missionnaires qui s'appellent Petit, Trouvé, Gaulin, de Breslay, de la Gondalie, Chauvreulx, Desenclaves, etc., etc.

(1) Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Étrangères en Acadie (1676-1762). Québec, 1897.

D'un autre côté, l'auteur a voulu revendiquer l'honneur de plusieurs de ces prêtres, en réduisant à néant les attaques inconsidérées de Parkman, contre l'abbé Thury surtout. Parkman l'a appelé *the apostle of carnage* dans son *Frontenac and New France under Louis XIV.* (1)

“ *The most prominent among the apostles of carnage, at this time, are the Jesuit Bigot on the Kennebec, and the Seminary priest Thury on the Penobscot.*”

On ne saurait mieux dénaturer les faits, et l'abbé Casgrain prouve, au moyen de textes, que Parkman a eu tort de porter une aussi grave accusation contre des hommes qui ne prêchaient que l'humanité en toutes circonstances. Il cite une lettre du gouverneur Denonville et de l'intendant Champigny où il est établi que l'abbé Thury, pour ne parler que d'un seul, ne cessait d'exhorter les sauvages à ne point se livrer à leurs cruautés habituelles.

Leurs conseils n'étaient pas toujours suivis, mais ils l'étaient souvent. L'abbé Casgrain cite plusieurs exemples de sauvages vainqueurs respectant les femmes et les filles anglaises, par respect pour leurs promesses aux missionnaires. Donc, ni le prêtre Thury ni le jésuite Bigot ne furent *apôtres du carnage*. Qu'on étudie, du reste, l'histoire primitive de la colonie française et l'on se convaincra facilement que tous ces missionnaires, quels qu'ils fussent, récollets ou jésuites, prêtres de Saint-Sulpice ou des Missions-Étrangères, n'avaient pour but que la christianisation des Indiens. Or, les pousser au meurtre, à l'incendiat, au vol, n'eût pas été un moyen bien efficace pour adoucir leurs mœurs.

L'abbé Casgrain aurait fortifié sa preuve s'il eût consacré quelques pages à mettre en relief le rôle pacificateur des Jésuites et des Récollets, mais surtout des Jésuites, depuis leur arrivée en Canada. De même eût-il mentionné l'œuvre des Jésuites en Acadie que cela n'aurait

(1) P. 375.

pas déparé son livre. Ainsi les Jésuites à Miscou avaient subi assez de contretemps et de misères pour mériter au moins qu'il y fit allusion à leur apostolat. Mais il ne l'a pas fait, tant pis pour lui. Il est vrai qu'il lui eût fallu élargir un peu son cadre, puisqu'il n'a voulu parler que des Sulpiciens et des prêtres des Missions-Étrangères.

* * *

Nous aurions encore beaucoup d'éloges pour l'auteur des *Sulpiciens en Acadie*, si la critique bien entendue ne comportait que des éloges. Mais il y a mieux que cela, c'est la vérité à respecter, et ici nous entrons dans une voie un peu différente. Il y a dans le livre de M. l'abbé Casgrain des notes qui nous ont peiné. C'est lorsqu'il prend à partie le Père de Rochemonteix, auteur de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*. Ce n'est pas la plus belle partie de son ouvrage, ni la plus saine. Le P. de Rochemonteix a élevé un véritable monument historique en l'honneur des missionnaires de la Compagnie de Jésus. On aura beau dire et faire, ce monument restera *ære perennius*. Nous n'avons ni mission ni qualité pour prendre la défense de l'éminent religieux, mais nous n'avons pu résister au besoin de consacrer quelques pages à sa réhabilitation, au moins en ce qui a trait à sa véracité. M. l'abbé Casgrain ne nous en voudra pas pour cela. Il ne s'agit en réalité que de mettre au point certains faits historiques, sans préoccupation des hommes et de leurs susceptibilités. Voilà pourquoi, du fond de ma retraite, j'ai pris la résolution de mettre sous leur vrai jour quelques détails que l'abbé a dénaturés, de bonne foi peut-être; mais enfin ces détails, présentés tels qu'ils sont, peuvent jeter de la confusion dans les esprits.

M. Casgrain reproche au P. de Rochemonteix de ne pas s'être appliqué surtout à réfuter Parkman, dont l'auteur

des *Sulpiciens* appelle les ouvrages *savants* (1). Savants ! l'épithète n'est-elle pas exagérée, pour ne rien dire de plus ? Dans *Jesuits in North America*, par exemple, quelle profusion de tableaux, de portraits et de descriptions ! quels frais exubérants d'imagination ! Pas de critique ni de mesure. Parkman ne comprend rien au surnaturel, ne cherche pas à pénétrer les mobiles de l'apostolat. Quoi qu'il en soit du savant, il y a deux manières de réfuter l'historien ; la première *directe*, celle qui le suivrait pas à pas, montrerait ses erreurs et y répondrait ; la seconde, *indirecte*, celle qui consiste à raconter les événements tels qu'ils ont eu lieu, à présenter les apôtres tels qu'ils ont été en réalité, à faire connaître les motifs qui les ont fait agir et les résultats de leurs travaux. C'est la méthode adoptée par l'auteur de *l'Histoire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*. La comparaison ne devient-elle pas la réfutation la plus convaincante, la plus décisive ? N'est-ce pas le mode le meilleur ? Il y a imprudence à sonder les mystères du cœur humain, mais il est à présumer que l'abbé, en reprochant au religieux de n'avoir pas réfuté les accusations de Parkman, ait obéi à une intention peu avouable.

M. Casgrain nous entretient assez au long de l'existence de la Croix chez les Gaspésiens et ce qu'il en dit peut être possible, mais ne sort pas du monde des suppositions ; ce qu'en dit le P. de Rochemonteix, est certainement du domaine de l'histoire, l'exacte vérité pour tout homme de bonne foi. En outre, n'était-il pas juste de rappeler au P. Leclercq, à l'abbé Gosselin et autres, qui ont volontairement ou involontairement, et à mon avis, de parti pris, passé sous silence l'apostolat des jésuites dans ces contrées, que les Gaspésiens avaient été évangélisés par les jésuites ?

M. Casgrain accuse le P. de Rochemonteix de n'avoir pas

(1) P. 144, note.

dit que les Récollets avaient *précédé depuis longtemps les Jésuites à Médoctec*. Il n'entrait pas dans le plan du Père —le titre de son livre l'indique—de faire l'histoire, en Acadie, des Récollets, des Sulpiciens et des prêtres des Missions-Étrangères; aussi n'en a-t-il fait mention que lorsque les événements l'y ont obligé.

M. Casgrain aurait dû ajouter, pour être complet, que les Jésuites, de leur côté, avaient précédé les Récollets. Le P. Biard, par exemple, et les Pères qui ont administré les missions du Cap-Breton et de Miscou, n'auraient-ils pas visité la rivière Saint-Jean avant les Récollets? Est-ce que le Père de Rochemonteix n'a pas écrit, contrairement à ce que l'abbé affirme, que les Récollets étaient chargés des missions de l'Acadie (1)? En outre, si le P. Claude Moireau a remonté la rivière Saint-Jean jusqu'à Médoctec, si le P. Simon a évangélisé les Sauvages de cette rivière, où est-il dit que ces missionnaires aient *établi une mission fixe à Médoctec*, qu'ils y aient fixé leur résidence? Or, c'est ce qu'a fait, en 1701, le P. Aubery. Enfin, où est-il dit dans l'ouvrage du Père qu'il n'y avait pas eu d'autre missionnaire, à Médoctec, avant le P. Aubery? La vérité est que le P. Aubery a établi là une mission fixe, une résidence (2).

A propos de la mission de Pentagoët, l'abbé Casgrain prétend que M. Thury a fondé cette mission en 1687, et il s'étonne de lire dans l'histoire du P. de Rochemonteix (3) *que le P. Bigot la fonda en 1694* (4). Mais ce que l'abbé passe avec soin sous silence, à moins que ce ne soit un oubli de sa part, c'est qu'à ce même endroit (5) le Père cite et réfute sur certains points l'abbé Maurault. Ce der-

(1) Pp. 223 et 353 du t. III.

(2) T. III, p. 436.

(3) P. 437.

(4) *Les Sulpiciens*, p. 243, note.

(5) P. 437.

nier, dans son *Histoire des Abénakis* (p. 382), raconte que “ le P. Vincent Bigot fut envoyé en 1689 à Pentagoët, accompagné de son frère, le P. Jacques Bigot, qui laissa pour quelque temps sa mission de Saint-François de Sales de la rivière Chaudière. Ces deux missionnaires réunirent un grand nombre d'Abénakis dans le fort du baron de Saint-Castin. Ils y bâtirent une église de 60 pieds de long sur 30 de large, et une maison pour la résidence du missionnaire. Le P. J. Bigot, après une courte résidence à Pentagoët, revint à sa mission du Canada. Le P. Vincent demeura deux ans en Acadie, puis revint au Canada pour remplacer son frère, qui partait pour la France. Il fut remplacé à Pentagoët *alternativement* par les Pères de la Chasse, Bineteau, M. Thury et autres. Il retourna en Acadie en 1701.”

Voilà ce que raconte l'historien des Abénakis, M. l'abbé Maurault !

Le R. P. de Rochemonteix ajoute à la suite de ce récit : “ Nous croyons que ce passage contient un certain nombre d'inexactitudes.” Parmi elles, il en signale trois : 1° Le P. Vincent Bigot n'a pas séjourné alors deux ans à Pentagoët et il n'y a pas érigé de chapelle ni établi une mission ; 2° le P. Jacques allait faire, à cette époque, des excursions apostoliques en Acadie, mais il n'y résidait pas ; et, si un Père, comme le dit l'abbé Maurault, a bâti une chapelle à Pentagoët, c'est sans doute lui, et non le P. Vincent ; 3° le P. Vincent n'a pu être remplacé à Pentagoët ni par le P. de la Chasse, ni par le P. Bineteau, qui n'étaient pas encore en Canada.

Le P. de Rochemonteix n'a donc pas nié la fondation d'une mission à Pentagoët par M. Thury en 1687 (1) ; il ne s'en est pas même occupé, l'histoire des Sulpiciens et

(1) Le Mémoire sur l'Acadie, dont parle M. Casgrain (p. 105, note), dit bien que M. Thury était missionnaire à Pentagoët depuis 8 ans, par conséquent dès 1687 ; et cependant la *Collection des Manuscrits* ne dit rien de lui avant 1689.

des Prêtres des Missions-Étrangères en Acadie n'entrant pas dans son plan. Ce qu'il a affirmé, et M. Casgrain est bien de cet avis, c'est que les jésuites n'ont pas fondé de mission à eux, vers 1689, au fort de Saint-Castin.

Ce que le Père a encore affirmé, et M. Casgrain le nie avec un ton de *gentleman* plus ou moins distingué, c'est que le Père Vincent Bigot a fondé une mission des Jésuites en 1694, en Acadie. Les *catalogues* de l'époque le disent formellement : *Versus Acadiam in Acadia*. En outre, une lettre de son frère, conservée aux archives de l'école Sainte-Geneviève, à Paris (Canada, cahier 7), ne laisse aucun doute sur ce point. Le P. Jacques Bigot écrit au P. Lucas, à Rouen, de la mission de Saint-François de Sales, 8 octobre 1694 : " Nous arrivâmes (de France) à Québec le 12e de juillet. J'en partis le lendemain pour venir dans cette mission que j'avais quittée pour aller en France.... Le plus grand nombre des Sauvages qui me viennent icy de nouveau depuis mon retour, c'est du côté de la Cadie où est mon frère, et où il a encore une mission beaucoup plus nombreuse que celle que j'ay icy. Le R. P. Supérieur mandera à votre Révérence les grands biens que fait mon frère dans la nouvelle mission qu'il a établie dans la Cadie. Je n'en suis point surpris ayant veu icy moi-mesme ces grands biens, et les conversions admirables qu'il a fait dans cette mission où je suis. Je loue Dieu que nostre éloignement l'un de l'autre contribue en quelque chose à la conversion d'un plus grand nombre de personnes, et à maintenir dans une parfaite union ces deux missions, qui sont d'une très grande importance pour le bien du pays. Car ces sauvages se joignent ensemble, font de continuelles excursions sur les Anglais, à qui ils se rendent redoutables."

En 1694, le P. Vincent Bigot a donc fondé une mission de la Compagnie de Jésus en Acadie. Ce n'est pas de la pure fantaisie, comme l'écrit l'abbé Casgrain.

Où s'établit d'abord ce Père ? Comme je l'ai déjà dit d'après l'abbé Maurault, il s'établit à Pentagoët même, poste du baron de Saint-Castin ; d'après le Sieur de Villieu, il se serait fixé au village de Panouenkeh, où Villieu trouva, au printemps de l'an 1694, le Père Bigot, jésuite missionnaire.

Quoi qu'il en soit, le P. Bigot ne resta pas longtemps dans cette première résidence.

En 1698, il se fixa au village de Naurakamig — des lettres des PP. Vincent et Jacques Bigot (archives de l'école Saint-Geneviève, Paris, cahier 7, Canada) en font foi.

Cette mission de la Compagnie, appelée Pentagoët, et fondée en 1694 par le P. V. Bigot, a donc bien existé, contrairement à ce que dit l'abbé Casgrain (1). Qui donne ici les *plus hautes marques d'ignorance* (expressions de l'abbé) ?

Nous devons signaler ici quelques lignes de M. l'abbé : “ L'abbé Thury, dit-il (2), avait choisi pour site de l'église *qu'il voulait bâtir*, non pas le poste même de Saint-Castin, mais un endroit plus reculé à l'intérieur, où s'élevait le village abénakis de Panaouské, l'un des plus considérables de cette nation, situé au bord du Pénobscot, à quatre lieues de la marée.” Un renvoi attribue ce renseignement à l'intendant Bégon. Or, l'intendant écrit seulement ceci au ministre, 25 septembre 1715 : “ Le P. de la Chasse, jésuite, missionnaire des Abénakis qui sont établis à Panaouské sur la rivière de Pentagouet à 4 lieues de la marée.” Il ne parle pas de la chapelle que M. Casgrain prétend avoir été construite en cet endroit par l'abbé Thury.

Sans nier la fondation d'une mission de M. Thury au fort de Saint-Castin à partir de 1687, il est également cer-

(1) P. 243, note.

(2) P. 104.

tain que le P. Bigot fonda, en 1694, une mission de la Compagnie dite Pentagoët sur les rives du Pénobscot, et qu'après avoir séjourné quelque temps ou à Pentagoët ou au village de Panaouské, il se fixa définitivement, en 1698, à Naurakamig (1). Le P. de Rochemonteix n'a pas dit autre chose. Aussi, M. Casgrain se serait épargné une sortie intempestive contre lui, s'il avait voulu rendre un compte loyal de la note 1 (t. III, p. 437).

Reste ce que M. l'abbé appelle l'*accaparement* (gros mot!) de la mission de Pentagoët par les jésuites (p. 259). Avant de répondre, il est bon de reprendre les choses d'un peu plus haut.

On sait que le P. Druilletes, en 1646, évangélisa les Abénakis, à la demande de leurs chefs. De 1650 à 1652, il les visita, à la prière des Récollets, chargés des missions de l'Acadie. D'autres Jésuites leur portèrent aussi la bonne parole jusqu'en 1660. (T. II, p. 222.) La mission abénakise s'étendait alors depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à celle des Sokokis et comprenait même les sauvages de la Nouvelle-Angleterre (2). De 1660 à 1675, pas de renseignements sérieux sur l'évangélisation des Abénakis par les Jésuites. A partir de 1675, des relations nouvelles et suivies s'établissent entre ces missionnaires et ces sauvages, soit à Sillery, soit à la Chaudière, mission abénakise fondée vers 1683 par le P. Bigot, et où les Abénakis de l'Acadie vinrent se faire instruire.

L'influence que les Jésuites prennent sur eux, au point de vue religieux, est connue. L'influence, au point de vue patriotique, n'est pas moins grande. Ne citons que quelques exemples. En 1684, les Pères les invitent à prendre

(1) L'arrivée (*Sulpiciens*, pp. 221 et 222) de M. Gaulin, en 1698, à Panaouské, et l'établissement, cette même année, du P. Bigot à Naurakamig, où M. Gaulin va passer un mois avec lui, sont une nouvelle preuve de ce que nous avons dit.

(2) Relation de 1660.—Maurault, p. 155.

part à l'expédition contre les Onnontagués ; on sait avec quelle vaillance ces sauvages firent leur devoir (1).

En 1687, le P. Bigot va du côté de Boston les engager à la guerre contre les Anglais : “ Le P. Bigot, écrit M. Denonville, le 27 octobre 1687, qui a soing de la mission de Sillery, est allé du costé de Boston avec ses sauvages pour engager leurs parents qui y sont encore, à nous venir joindre ce printemps pour la guerre. Les bons Pères ont fait bien de la dépense pour le soulagement de leurs sauvages (2).

Le 30 octobre 1688, M. de Denonville écrit encore au ministre : “ Je suis adverty depuis peu, de bonne part, que le S^r Andros fait de grands présens aux sauvages de l'Acadie qui sont vers Pentagouet pour se les concilier et les retenir sur les terres des Anglais : le P. Bigot est allé sur les lieulx de ma part (pourquoi le Gouverneur ne s'est-il pas adressé à M. Thury qui, d'après M. Casgrain, était alors à Pentagoët ?) pour les engager à faire de nouveaux villages sur les terres du roy. Cette affaire est de conséquence ” (3).

Dans la même *Collection* (4), on lit encore : “ M. de Denonville dit que la bonne intelligence qu'il a eue, *par le moyen de deux Jésuites*, avec les sauvages abénakis, qui habitent les bois aux environs de Boston, et qui sont disposés à se faire chrétiens, luy a donné lieu d'enlever 16 forts aux Anglais.”

Enfin, le 4 mai 1690, M. de Denonville, après avoir dit que l'intérêt de l'Évangile et celui du gouvernement *engagent à tenir des missionnaires dans tous les villages sauvages, iroquois, abénakis et autres*, ajoute : “ Je suis convaincu par

(1) *Histoire des Abénakis*, pp. 181-85.

(2) *Collection des Manuscrits*, t. I, p. 405.

(3) *Collection des Mss.*, t. I, p. 443.

(4) p. 474, année 1689.

expérience que les Jésuites sont les *seuls* (c'est une exagération, sans aucun doute) capables de gouverner l'esprit de toutes les nations sauvages" (1).

Tirons maintenant les conclusions. Voilà une peuplade sauvage, avec laquelle les Jésuites sont en relation depuis près d'un demi-siècle! Cette peuplade abénakise s'étend de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la rivière Saint-Jean. Les Jésuites y ont fait beaucoup de chrétiens, ils ont de l'influence sur elle, ils en sont aimés. Les Abénakis sont braves, dévoués, attachés à la France. Et voici que les prêtres des Missions-Etrangères demandent à Mgr de Laval—il est à présumer que l'évêque n'a pas pris les devants—de leur donner la mission de Pentagoët et de confiner les Jésuites, au dire de M. Casgrain, dans la vallée du Kénébec. Mgr de Laval se rend à leurs désirs et il en prévient le P. d'Ablon, supérieur à Québec. L'abbé Casgrain raconte cela avec la plus grande simplicité, et il ne lui vient pas à l'idée qu'il y a là ce qu'il appelle ailleurs (2) quand il parle des Jésuites — *un accaparement* par les Missions-Etrangères de la plus grande et de la plus belle partie des missions abénakises. En supposant que plus tard, dans les premières années du 18^e siècle, d'après ce que raconte l'abbé Tremblay (il est étonnant que les gouverneurs et les intendants n'aient rien écrit, à notre connaissance du moins, sur ce fait), les Jésuites aient fait des instances pour être remis en possession des missions qu'on leur avait prises, y a-t-il là de *l'accaparement*?... Quelle comparaison à établir entre cette *restitution* à la Compagnie, en 1704, des missions abénakises et *l'accaparement* (le mot est de l'abbé Casgrain) de la mission des Tamarois? En outre, il convient de faire des réserves expresses sur les dires de l'abbé Tremblay, que Mgr de Saint-Vallier accusait de *ne pas garder les règles de la bonne foi, de l'honnêteté*

(1) *Ibid.*, t. II, p. 2.

(2) P. 259

et du respect (1). N'y aurait-il pas beaucoup à dire sur l'acte de Mgr de Laval, qui, entre sa démission et la consécration de Mgr de Saint-Vallier, sans en avoir causé préalablement avec les Pères, après s'être entendu seulement avec les prêtres des Missions-Étrangères, accorde à ces derniers la meilleure partie des missions abénakis, confiées jusqu'à aux Jésuites, et se contente de prévenir le P. d'Ablon du fait accompli ?

* * *

Enfin, pour terminer, nous dirons qu'il y a dans cet ouvrage des documents précieux, inédits. Malheureusement l'abbé Casgrain gâte bien des choses par ses exagérations. Tous ses personnages sont parfaits, leurs œuvres, remarquables. Il aime à gonfler la voix, à forcer les expressions, à donner aux événements une importance qu'ils n'ont pas. Aussi le lecteur se prend-il souvent à douter ; n'a-t-il pas raison ?

(1) Lettre au cardinal de Noailles, écrite en 1705.

Jean Gésranc.



LES BARBARES DU XIX^e SIECLE

(Suite)

V

COMMENT LES ALLEMANDS SE CONDUISIRENT A ORLÉANS.

PRESQU'AU même moment où Châteaudun subissait les horreurs de l'incendie, du massacre et du pillage, la ville d'Orléans contre laquelle s'était autrefois brisé l'effort des Anglais, devenait la proie de l'ennemi.

Ce ne fut, on le sait, qu'à la suite d'efforts surhumains et grâce à leur énorme supériorité numérique, que les Allemands réussirent à écraser l'héroïque résistance de nos troupes.

La défense d'Orléans, le 11 octobre 1870, restera l'un des plus beaux faits d'armes de notre histoire, en même temps qu'elle rappellera la conduite féroce des Allemands à l'égard des habitants des campagnes environnant la ville, et un acte de félonie abominable dont nos ennemis se rendirent coupables vis-à-vis de nos troupes.

On peut, à ce sujet, consulter utilement l'excellent livre de M. Auguste Boucher, les *Récits de l'Invasion*, auquel nous empruntons les renseignements qui suivent.

Les villages situés aux alentours d'Orléans, raconte M. Boucher, furent impitoyablement livrés aux flammes sans nécessité stratégique, les habitants maltraités, fusillés.

Ainsi, à la Chapelle-Vieille, 28 maisons furent brûlées uniquement parce que les Allemands voulaient se venger de la résistance que nos troupes leur avaient opposée dans la défense de ce bourg. Pendant que l'incendie faisait son œuvre, on les voyait s'arrêter autour du feu pour former des rondes, et danser avec des cris sauvages.

Le village des Aydes subit le même épouvantable traitement.

Dans une maison de ce village, se trouvait une malheureuse femme qui venait d'accoucher. Les soldats l'arrachèrent de son lit avec son enfant, la jetèrent brutalement à la porte de son logis, et y mirent le feu malgré toutes ses supplications.

Ce fut près des Aubrays, que les Allemands se rendirent coupables de l'acte de félonie que nous avons signalé plus haut, et que voici :

Des Bavares, au nombre d'environ 150, se voyant sur le point d'être cernés par nos troupes, firent mine de se rendre, et levèrent en l'air la crosse de leurs fusils. Les Français s'avançaient vers eux sans défiance, quand tout à coup ces misérables abaissant leurs armes, dirigèrent sur nos soldats, presque à bout portant, une terrible décharge grâce à laquelle ils parvinrent à se dégager.

Ce ne fut, du reste, qu'au prix de pertes colossales, que les Allemands parvinrent à pénétrer dans les faubourgs Saint-Jean et Bannier, qu'ils se mirent immédiatement à piller de fond en comble.

Ce pillage, perpétré dans des conditions de sauvagerie incroyables, se prolongea pendant trois longues heures, dit M. Boucher.

Ce ne fut donc que fort tard dans la soirée du 11 octobre, que les Allemands,—des Bavares commandés par le général Von der Tann,—firent leur apparition dans Orléans même, s'introduisant violemment dans les maisons, s'emparant de tout ce qui leur tombait sous la main,

fusillant tous ceux qui voulaient s'opposer à leurs déprédations.

Aux vols sans nombre commis par la soldatesque sous l'œil bienveillant de ses chefs, succédèrent immédiatement les exactions officielles.

Dès le 12, la ville fut mise en demeure de payer, dans les 24 heures, la somme d'un million, et de fournir une énorme contribution en nature. Le séjour des Bavarois à Orléans ne fut d'ailleurs, dit M. Boucher, qu'une suite ininterrompue de vols, d'actes de vandalisme, de crapuleuses orgies.

Rapaces comme des vautours, ils s'emparaient dans les habitations où ils logeaient, non seulement du vin et des victuailles, mais encore de tous les objets qui excitaient leur convoitise ; ignoblement dégoûtants, ils se plaisaient à couvrir d'urine et d'immondices les escaliers des maisons ; aussi sauvages que les anciens Germains, ils égorgeaient leurs moutons vivants sur les canapés de soie ou de velours, les dépeçaient sur les guéridons en acajou, les faisaient cuire avec des débris de meubles en bois de rose. Enfin, ils ne craignaient pas de se livrer aux plus sales débauches dans les plus respectables demeures.

Une nuit, par exemple, dans l'hôtel du receveur général, des officiers s'emparèrent des robes de la femme de ce fonctionnaire pour s'en affubler ou en parer des filles publiques, et se livrèrent pendant de longues heures aux plus immondes débordements.

Il en fut ainsi pendant près d'un mois, jusqu'à la victoire de Coulmiers, qui détermina le général Von der Tann à évacuer Orléans le 9 novembre.

Hélas ! le départ des Allemands ne fut que momentané, car la défaite de Loigny leur ouvrit de nouveau les portes de la malheureuse ville qu'ils avaient déjà si cruellement maltraitée.

Le 4 décembre, un corps d'armée, non plus bavarois

mais prussien, faisait son entrée à Orléans, qui revit les mêmes pillages, les mêmes exactions, les mêmes orgies qu'un mois auparavant.

La situation de la ville fut même aggravée, le prince Frédéric-Charles et ses Poméraniens s'étant montrés plus durs, plus arrogants, plus implacables et plus rapaces, s'il est possible, que Von der Tann et ses immondes Bavarois.

“ Du moins, avec les Bavarois, dit l'abbé Cochard dans son livre *les Prussiens à Orléans*, on pouvait encore s'entendre et s'expliquer ; mais avec les Prussiens, il était impossible de raisonner. S'appuyant sur le droit de la guerre comme sur une équation algébrique, ils se montrèrent durs et féroces, même lorsque, à défaut de leur bon sens, on faisait appel à leur cœur. Pour nous spolier, ils ont mis plus de forme froidement cruelle et gravement calculée, qui est une révélation toute nouvelle du caractère german, un ordre méthodique, sec, dur, implacable, qui ne permettait ni prière ni résistance.”

Cette fois les Prussiens, protestants fanatiques, traitèrent de la plus indigne façon l'éminent évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, que les Bavarois, presque tous catholiques, avaient toujours respecté.

Ils envahirent son palais, raconte l'abbé Cochard, se montrèrent à son égard brutaux et insolents, crochetèrent ses meubles, volèrent une forte somme d'argent et deux montres à ses grands vicaires.

Si la rapacité des Allemands, dit encore l'auteur des *Prussiens à Orléans*, conduisit l'antique cité de Jeanne d'Arc à la ruine, leur voracité faillit en même temps y provoquer une terrible famine.

Effectivement, à l'heure même où le ravitaillement ne s'opérait plus qu'avec les plus grandes difficultés, l'ennemi ne cessait de gaspiller à plaisir les vivres, les denrées, le combustible qui excédaient ses besoins.

A un certain moment, la disette se fit si vivement sentir parmi les habitants, que la municipalité se hasarda à adresser à ce sujet quelques timides observations au prince Frédéric-Charles. Sa réponse peint bien le caractère de ce soudard sans entrailles que le sort des êtres les plus innocents laissait insensible : “ Je m’en moque, s’écria-t-il, en interrompant brutalement les doléances du maire ; peu m’importent vos souffrances pourvu que mon armée et moi ayons ce qu’il nous faut.”

Naturellement, le prince et ses officiers continuèrent leurs orgies, les soldats leurs gaspillages, tandis que les habitants de la ville étaient réduits à la portion congrue, qu’une mortalité effroyable s’abattait sur la population enfantine, et que les malades manquaient du nécessaire.

Quand celui qu’on appelait le *Prince Rouge* et ses bandes évacuèrent enfin Orléans, il était grand temps qu’elles partissent : quelques jours encore et la population aurait succombé en masse au froid et à la faim.

Les Prussiens ne manquent décidément pas d’audace quand ils nous affirment qu’ils ont fait la guerre “ en gentilshommes ”, et avec autant d’humanité que les circonstances le permettaient.

Partout en France, ils se sont conduits comme des pirates, comme des monstres au cœur de pierre.

VI

LE PILLAGE DE SAINT-CALAIS ; LA TERREUR AU MANS.

Tandis que les Allemands réoccupaient Orléans et faisaient subir à cette malheureuse ville le plus cruel traitement, le général Chanzy battait en retraite sur le Mans où il réorganisait ses forces, en prévision de la bataille qu’il livra effectivement, le 11 janvier, aux abords de cette ville.

L'ennemi n'ayant pas osé attaquer Chanzy avant d'avoir reçu des renforts, mit à profit cette sorte de suspension d'armes pour commettre, le 15 novembre, contre la ville de Saint-Calais, presque en vue des avant-postes français, un attentat qui prouve tout à la fois son profond mépris du droit des gens, et la bassesse de ses sentiments.

En effet, peu de temps auparavant, les habitants de Saint-Calais avaient prodigué les soins les plus dévoués à de nombreux blessés prussiens et bavares, en la personne desquels ils n'avaient vu que des malheureux frappés par l'adversité et dont l'humanité commandait d'adoucir les souffrances.

Ces généreux Français furent récompensés de leur dévouement charitable par le sac de leur ville qui, on le sait, était ouverte, et sans défense.

Ce pillage eut lieu avec la circonstance aggravante qu'il fut non seulement autorisé, mais encore organisé et réglementé par l'officier supérieur qui commandait l'expédition.

Pendant trois heures, tous les attentats contre la propriété des habitants furent permis, toutes les violences contre leurs personnes furent tolérées.

Ainsi, une malheureuse cabaretière, qui hésitait à livrer à des brutes déjà en état d'ivresse les clefs de sa cave, fut féroce ment frappée à coups de pieds dans le ventre. Cette pauvre femme qui était dans un état de grossesse avancé, mourut le lendemain d'une péritonite.

Après avoir porté de toute part la dévastation dans la ville, les bandits qui l'avaient saccagée eurent encore l'audace de réclamer à la municipalité 17,000 francs payables sur l'heure, et qu'il fallut leur donner pour éviter de plus grands malheurs. Comme, en apportant l'argent, le maire et ses conseillers cherchaient à obtenir de l'officier commandant le détachement des conditions moins dures, en lui rappelant le dévouement des habitants de Saint-Ca-

lais pour les blessés allemands, cet ignoble individu leur répondit en les traitant de lâches et de vaincus. En même temps, il prit sur la rançon qu'on lui apportait, une poignée d'or qu'il leur jeta au visage, en leur disant de se payer de leurs dépenses et de leurs soins.

Cet odieux abus de la force fut, sitôt après le départ du détachement prussien, signalé au général Chanzy par une délégation des notables de Saint-Calais ayant à leur tête le juge de paix.

Indigné d'une telle bassesse de la part d'un ennemi sans scrupules et sans cœur, le commandant de la 2e armée de la Loire adressa sur l'heure au général en chef de l'armée allemande, alors installé à Vendôme, une vigoureuse protestation qui fut portée par un de mes parents, M. de Vésian, ingénieur en chef des ponts et chaussées, colonel d'état-major à titre auxiliaire.

En voici les principaux passages :

“ J'apprends que des violences inqualifiables ont été exercées par des troupes sous vos ordres sur la population inoffensive de Saint-Calais, malgré ses bons traitements pour vos malades et vos blessés.

“ Vos officiers ont exigé de l'argent et autorisé le pillage.

“ C'est un abus de la force qui pèsera sur vos consciences, et que le patriotisme de nos populations saura supporter. Mais, ce que je ne puis admettre, c'est que vous ajoutiez à cela l'injure, alors que vous savez qu'elle est gratuite...

“ Nous lutterons à outrance, sans trêve ni merci, parce qu'il s'agit de combattre *non plus des ennemis loyaux mais des hordes de dévastateurs* qui ne veulent que la ruine et la honte d'une nation qui prétend conserver son honneur, son indépendance et son rang.

“ A la générosité avec laquelle nous traitons vos prisonniers, vous répondez par l'insolence, l'incendie et le

pillage. *Je proteste avec indignation, au nom de l'humanité et du droit des gens que vous foulez aux pieds.*"

Le général prussien se contenta de répondre à M. de Vésian "qu'un Allemand ne sachant pas écrire une lettre d'un tel genre, ne saurait y faire une réponse par écrit."

Le fait est que ce général eût trouvé difficilement une excuse à un acte qui couvrait de honte, moins encore ses soldats que ses officiers. Il préféra ne rien dire et se contenta d'être grossier, ce qui était un procédé commode, peu surprenant d'ailleurs de la part d'un Prussien.

Le 12 janvier, moins de trois semaines après le pillage de Saint-Calais, ce fut au tour de la ville du Mans d'être livrée aux horreurs de l'invasion.

On sait que pour protéger la retraite de nos troupes sur la rive droite de la Sarthe, de nombreux francs-tireurs retranchés dans les maisons de la ville, retardèrent pendant plusieurs heures son envahissement.

Aussi les Allemands qui comptaient entrer au Mans sans résistance, furent-ils exaspérés. Ils se vengèrent de leur déconvenue en massacrant impitoyablement tous les francs-tireurs dont ils purent s'emparer, ainsi que les civils soupçonnés d'avoir pris part à la défense, en commettant tous les actes de pillage imaginables, et en incendiant un certain nombre de maisons.

Ils pénétraient comme des fous furieux dans les habitations où ils soupçonnaient que des soldats français s'étaient cachés, et en un instant mettaient tout à sac.

Telle était la rage de perquisition dont ils étaient animés, qu'ils ne respectèrent même pas les asiles où l'on soignait les blessés. "Après avoir tiré sur l'ambulance du palais de justice, dit M. Mallet dans son livre *les Prussiens au Mans*, ils en enfoncèrent les portes et firent feu jusque dans l'une des salles. Une sœur reçut une balle dans sa coiffe."

En même temps, les magasins furent pillés, les coffres-forts crochetés, les caves dévalisées. Nombre de femmes, dans les bas quartiers de la ville, eurent à subir les plus immondes outrages. On cite, entre autres faits, l'épouvantable aventure d'une toute jeune fille dont le père était un ancien adjudant de gendarmerie, et qui, sous les yeux de sa mère folle de douleur et de honte, devint la proie de toute une bande de forcenés.

“ Chassés de leurs maisons, dit M. Claretie dans son *Histoire de la Révolution de 1870*, nombre de gens durent coucher à la belle étoile, tandis que l'ennemi se livrait aux plus ignobles orgies dans les logements qu'ils avaient envahis.

“ Le lendemain, l'aspect de la ville était effroyable, raconte M. Mallet dans son livre *les Prussiens au Mans*; la rue Dumas, notamment, était affreuse à voir. Dans les maisons, les matelas étaient étendus à terre et couverts d'ordures, les édredons éventrés. Dans un baquet plein d'eau-de-vie, des soldats se lavaient les pieds. Les 30 gredins qui se trouvaient là, étaient tellement ivres, qu'ils avaient laissé, sans l'entamer, une bouteille de madère volée par eux quelque part.

“ Chez l'épicier d'en face dont la femme venait d'accoucher, les soldats forcèrent cette pauvre femme à se lever pour prendre dans son lit un matelas et un lit de plume.

“ Je suis descendu dans la rue Basse. Six maisons, depuis le n° 126 jusqu'au n° 112, ont été incendiées par des soldats armés de baquets de pétrole.”

Le compte rendu des travaux du Comité de secours de la Sarthe, publié par M. Léon Boulanger, son président, nous fournit encore le récit d'un attentat inouï commis par les Prussiens contre le droit des gens, avec cette circonstance particulière qu'il eut lieu le lendemain de l'occupation de la ville, alors que nos ennemis n'avaient même pas pour excuse l'ardeur de la lutte.

“ Le 12 janvier à trois heures, dit ce compte rendu, un officier prussien, accompagné d'une centaine d'hommes, pénétra dans l'ambulance du boulevard Négrier, et, sous prétexte que le directeur, M. l'abbé Deshayes, aurait pu cacher des francs-tireurs, le déclara prisonnier de guerre et le laissa à la merci des soldats qui, sans respect pour sa robe et son brassard, le frappèrent cruellement du revers de la main, à coups de poing et à coups de sabre

“ Les Sœurs, grossièrement insultées, montrèrent un courage admirable. Un séminariste infirme, attaché à l'ambulance, M. l'abbé Robin, reçut un coup de plat de sabre sur la tête ; *un blessé, Gendry Julien, mobile de la Mayenne, fut transpercé dans son lit d'un coup de baïonnette.*

“Après cet exploit, l'officier fit occuper toutes les fenêtres par ses soldats, et ainsi gardés et tranquilles, les autres purent à leur aise procéder au pillage. Une somme de 118 frs fut volée dans la poche d'Auvray Eugène, mobile du Calvados. Les sacs des malades et des blessés furent vidés, la pharmacie presque entièrement dévalisée. En un mot, tout ce qui tomba sous la main des envahisseurs, même les bas et le linge des sœurs, fut emporté.

“ A la même heure des faits semblables se passaient à l'ambulance de l'école normale, où toutes les malles des élèves furent défoncées, et le directeur M. Poirrier traité avec la dernière violence.”

C'est complet, comme on le voit, et tout commentaire affaiblirait la portée de ce récit. Jamais on ne vit plus lâches attentats contre des blessés, des malades, des prêtres, des sœurs de charité.

Déjà pillée et saccagée, la malheureuse ville du Mans fut encore frappée d'une taxe de quatre millions, réduite ensuite à deux millions par suite de l'impossibilité manifeste où se trouvaient les habitants de payer une rançon aussi exorbitante.

Elle dut, en outre, loger et nourrir les troupes d'occu-

pation pendant de longues semaines. Ainsi, pillage, exactions sans nombre, occupation prolongée, elle eut à souffrir, cette malheureuse cité, tout le cortège de la victoire farouche. Le 13 janvier, le prince Frédéric-Charles fit son entrée triomphale dans la ville du Mans, sur laquelle il fit aussitôt peser la plus exécration tyrannie.

Très gourmand, il ne cessa d'exiger pour sa table et celle de ses officiers, des réquisitions fantastiques, menaçant d'imposer une nouvelle contribution de guerre quand il trouvait un plat manqué ou le vin de qualité insuffisante. En outre, pendant tout le temps de leur séjour au Mans, les Allemands s'y livrèrent, comme partout ailleurs du reste, aux plus crapuleuses orgies, et donnèrent le spectacle de la plus dégoûtante ivrognerie.

Ainsi, dit M. Mallet dans son livre *les Prussiens au Mans*, de nombreux officiers supérieurs, notamment le général Voights-Rhety, étaient logés à l'hôtel de France. Or, la plupart d'entre eux s'enivraient presque tous les soirs d'une façon effroyable. Un général du nom de Schwerine, entre autres, était souvent dans un tel état que ses soldats étaient obligés de l'aider à monter se coucher.

Les camarades que ces répugnants personnages invitaient à dîner, ne pouvaient habituellement regagner leur logement en ville, tant ils étaient gorgés de vins et de liqueurs. Aussi M. Leguay, propriétaire de l'hôtel, était-il obligé de tenir toujours des chambres de réserve pour y placer ces singuliers invités.

Comment les soldats allemands ne se seraient-ils pas conduits comme des brutes immondes, capables de toutes les turpitudes, quand ils avaient sous les yeux de pareils exemples !

Camille Derouet.

(A suivre.)

UN BAL COSTUME

TRIBULATIONS D'UNE MILLIONNAIRE AMÉRICAINE.

R IEN n'est plus curieux que de constater la faillite de l'idée démocratique chez nos voisins des États-Unis. Victorieuse de la tyrannie politique, avec Washington refusant la couronne royale et faisant insérer dans la constitution de l'union un article défendant d'octroyer aucun titre de noblesse aux citoyens de la république, ne permettant même pas à ses fonctionnaires d'en accepter des puissances étrangères, elle succombe insensiblement, absorbée par la tyrannie de la richesse, de la mode et du snobisme d'une classe privilégiée.

Jamais, peut-être, les prétentions aristocratiques de la société américaine ne se donnèrent plus libre carrière qu'à propos du bal costumé donné à l'hôtel Waldorf, le 10 février 1897, par M. et M^{me} Bradley-Martin.

Pour se faire admettre dans le guêpier social, où sa richesse lui donnait rang, Mrs Bradley-Martin avait dû, pendant des années, déployer toutes les séductions de sa beauté et de son esprit. Il lui avait fallu se mettre à la hauteur, voyager en Europe, marier sa fille dans la noblesse anglaise, faire de fréquents séjours à Paris, apprendre le français, et, avec un très drôle de petit accent, parler sans cesse de "Murree Antinette," du culte de laquelle elle s'est fait la grande prêtresse en Amérique, apparaître à l'Opéra ceinte d'une couronne copiée sur celle de l'infortunée reine, enfin donner des dîners élaborés par une troupe de cuisiniers français.

Elle a cru le moment venu de donner, cette année, une fête comme l'œil américain n'en a jamais vu. Toutes les guêpes se sont jetées sur elle. Où cette parvenue prend-elle le droit d'entretenir les reines ? N'est-ce pas la fille du tonnelier Isaac Sherman, qui fit tant et tant de futailles qu'à la fin il dut construire une dernière cuve pour y loger ses 10 millions de dollars ? N'avons-nous pas fait jadis des gorges chaudes sur l'accoutrement ridicule de son père dans ses vêtements de clergyman ornés d'inscriptions, un costume à sensation, s'il paraissait à son bal ?

Celles qui réveillaient ces souvenirs faisaient preuve, pour la plupart, de mémoire un peu courte et de peu de respect pour les chausses de leurs ancêtres. Elles mirent toute la mauvaise volonté possible à accepter l'invitation de Mrs Bradley-Martin, se firent tirer l'oreille, se retranchèrent derrière tous les prétextes, les toux tenaces, les deuils devenus tout à coup douloureux ; il y en eut qui promirent, avec le ferme dessein de ne pas tenir ; d'autres qui cédèrent, allèrent à cette fête comme chats qu'on fouette.

Dès que les invitations furent lancées, ce bal costumé fut sévèrement qualifié par les moralistes, condamné par les politiques, mis à mal par les économistes. Le Rév. William S. Rainsford, recteur de l'église épiscopale de Saint-Georges, attacha le grelot.

Dans une allusion à peine dissimulée, il s'efforça de démontrer qu'en ce moment les fêtes mondaines aussi coûteuses étaient politiquement, socialement et moralement déraisonnables.

Ces considérations prirent plus d'ampleur dans le langage du Rév. Henry Potter, l'évêque de l'église épiscopale de New-York, homme de réelle valeur, fort éloquent et respecté de tous les cultes.

“ La grande richesse, dit-il, est une grande puissance.

Sans parler de l'influence qu'elle exerce sur celui qui la possède, elle est encore une arme très dangereuse contre les déshérités de la fortune. Le pouvoir de corruption de l'argent est une force qui doit effrayer tout homme ayant le sentiment de la responsabilité. Cela est vrai, soit que l'on considère l'homme comme une créature à acheter ou que l'on regarde la société comme corruptible en bloc. Car ce n'est pas seulement par l'achat d'une conscience pour quelque vilain dessein qu'on peut devenir corrupteur par l'argent. Une forme plus subtile et plus générale de corruption est celle que prennent les vices et les extravagances du riche pour pervertir ceux qui sont au-dessous de lui. Le riche qui s'adonne à une prodigalité excessive devrait considérer ce côté de la question dans le plus profond de sa conscience. L'usage immodéré de l'argent empoisonne l'atmosphère, et l'aimable sophisme que le luxe et la prodigalité, jetant de l'argent dans la circulation, sont une bienfaisante rosée pour la masse, a tout l'air, étant donnée notre civilisation moderne, avec ses problèmes sociaux si complexes et si graves, d'une monstrueuse impertinence."

On allait jusqu'à citer La Fontaine. Pour démasquer les gens qui présentent leurs prodigalités d'égoïstes comme des bienfaits de citoyens, le fabuliste les faisait ainsi parler d'eux-mêmes :

La république a bien affaire
 De gens qui ne dépensent rien !
 Je ne sais d'homme nécessaire
 Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien ;
 Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe
 L'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe
 Et celle qui la porte (1)...

Herbert Spencer devait aussi venir à la rescousse. Partout on citait son opinion : "Les hommes dits bien élevés mettent sans cesse en avant le vieil argument que

(1) L. VIII, fable XVIII.

la justification de l'extravagance dans la dépense est qu'elle fait marcher le commerce. C'est un sophisme qui a bien peu perdu de sa vogue que quiconque procure du travail est un bienfaiteur, sans qu'il ait à se préoccuper de la moralité ou de l'utilité de l'emploi de l'argent mis en circulation, ni à considérer ce qui serait advenu si le capital payé au travail avait pris un autre chemin et rémunéré un autre travail."

Enfin, voulant mettre les gens en demeure de prouver que, sous couleur de bienfaisance et de prospérité des affaires, ils ne cherchaient pas à satisfaire leurs propres appétits par l'orgueilleux étalage de leurs richesses, le bureau du travail de la grande association *Cooper Union* de New-York leur fit savoir ceci :

"L'an dernier, nous avons procuré du travail à 1000 individus, moyennant le versement de 1 dollar 30 cents par tête. Par conséquent, nous pourrions placer au moins 150,000 hommes en ayant à notre disposition les 250,000 dollars qui seront dépensés pour ce bal. Le pourcentage du bénéfice qui, de cette fête, tombera dans l'escarcelle du miséreux sera certainement très insignifiant. L'argent dépensé en fleurs, costumes, bijoux, etc., sera réparti entre des classes privilégiées d'employés ou d'ouvriers."

Tous ces beaux principes tombèrent, comme de raison, dans l'oreille de gens qui ne voulaient entendre que des ritournelles. Le bal eut lieu, malgré les empêcheurs de danser en rond, malgré l'abstention des uns et la participation visiblement contrainte des autres.

Dès le début de la fête, Mrs Bradley-Martin ne fut pas, qu'on nous passe l'expression, à la noce. Les quadrilles d'honneur, qu'elle avait eu tant de peine à former, faillirent, au dernier moment, être désorganisés, Mrs Ogden Mills (haute banque), la *Social leader* de la coterie la plus exclusive de New-York, mais esclave de la promesse qui lui avait été arrachée, arriva si tard que le quadrille

Directoire, dont elle avait daigné accepter la direction, fut sur le point d'être dansé sans elle. Elle s'acquitta de sa tâche avec toute la grâce qu'on met à remplir une corvée, et aussitôt après demanda sa voiture. Un accroc terrible arriva au menuet Louis XVI, que devait conduire Mrs John Jacob Astor (née Ava Willing) ; descendante d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, elle devait inévitablement tomber malade quelques heures avant le bal. Il fallut la remplacer au pied levé par une petite jeune fille fort riche, mais sans ancêtres. Sur ces entrefaites entra Henri IV, son mari ; resté au *Press Club* jusqu'après dix heures, il prenait part au quadrille arrangé en son honneur et rentrait au club fumer son cigare sans le moindrement s'inquiéter de ce qui avait pu affecter le sang royal de sa femme, ni des suites du bal. M. Elisha Dyer, qui a conduit le cotillon, fut lui-même malaisé à conduire, se montrant rétif jusqu'au dernier moment, et dut, enfin décidé, emprunter un costume quelconque. Sa femme, notée parmi les plus exclusives, — il paraît qu'elle est aussi de sang-bleu, — s'abstint de paraître au bal. Les Vanderbilt et les Belmont n'y furent représentés que par leurs *outsiders*, des irréguliers ou des bannis de leur famille, par le jeune Cornelius Vanderbilt, brouillé avec ses parents à cause de son récent mariage, et par Oliver H. P. Belmont et sa femme, épouse divorcée de William K. Vanderbilt.

La société de New-York est formée de *sets*, ou de clans, ou de tribus, qui reconnaissent chacun leur reine. Ces *sets*, au nombre d'une cinquantaine, ont mis en commun leurs rivalités et leurs jalousies, dans un but d'exclusion des *sets* qui tendent toujours à se former sur leurs frontières pour les forcer. Le *set* Bradley-Martin est l'une de ces armées d'invasion contre lesquelles tous les *sets* de la confédération se sont ligués, sauf, plutôt de guerre lasse qu'après une victoire éclatante, à se laisser arracher une admission chèrement payée.

Parmi les reines des *sets* abstentionnistes du bal Bra-

dley-Martin, on cite Mrs John Jacob Astor, déjà nommée ; Mrs Lorillard Spencer (ancêtres français, immense fortune dans les tabacs) ; Mrs Charles F. Havemeyer (origine allemande, opulente royauté du sucre) ; Mrs van Rensselaer Cruger (illustre famille coloniale, issue de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, immenses propriétés foncières) ; Mrs William O. Whitney, seconde femme de l'ancien secrétaire ministre de la marine ; Mrs Oliver Iselin (millions dans la nouveauté et la banque) ; Mrs James P. Kernochan (de la famille Lorillard), etc... La plupart de ces reines et de leurs sujets s'étaient rendus à la réception de Mrs Scherrnerhorn donnée, ce soir-là même, par le moins imprévu des hasards.

Parmi les brillants seigneurs des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, les seuls admis au bal Bradley-Martin, on vit, violent contraste, circuler dans leur sévère costume, des puritains, des quakers aux vêtements de coupe monacale, des Hollandais accoutrés des grossiers habillements qu'ils portaient lorsqu'ils fondèrent New Amsterdam, qui devint New-York, des héros de l'Indépendance aux sombres uniformes, de solennels Washingtons. En évoquant ces revenants de l'âge colonial, ces émigrants du *Mayflower*, ces victimes de l'intolérance et du despotisme, ces pères de la patrie, le parti de l'opposition, surchauffé par les *sets*, se livrait à une protestation historique contre l'ancien monde frivole et persécuteur, si inopportunément ressuscité, suivant lui, en une nuit de folle dissipation.

Après le bal, on ne manqua pas de signaler comme un scandale le choix des costumes Maintenon et Pompadour. Par l'horreur qu'inspire le rôle qu'on lui attribue dans la révocation de l'Édit de Nantes, Mme de Maintenon est souvent confondue, aux États-Unis, avec d'impures favorites royales. Enfin, on s'amusa très à propos des Marie-Antoinettes. Le nombre de femmes américaines qui se flattent d'avoir une ressemblance frappante

avec la reine est incalculable, et ce bal a été l'occasion, pour une centaine d'entre elles, de tenter de faire admettre leur prétention. Si Mrs Bradley-Martin peut avoir un grief contre la nature, c'est, en la faisant belle, de ne pas l'avoir dotée de la beauté de Marie-Antoinette. Malgré son culte pour elle, le profil n'y étant pas, elle a dû se résigner à revêtir les atours d'une autre victime, Marie Stuart.

Ainsi, tout a conspiré contre Mrs Bradley-Martin : les coteries aristocratiques, les politiques, les économistes, le clergé. Toutes les manœuvres ont été employées contre son bal : résistances sourdes, refus presque polis, promesses éludées, prétextes de la dernière heure et même hostilités ouvertes. Elle a dû subir l'abstention des "social leaders" mitigée, il est vrai, par leurs condescendances à lui envoyer au moins la jeunesse, des danseurs et des danseuses qui se sont beaucoup amusés en l'absence des grands airs des mams. On a fait de sa fête costumée une sorte de bal blanc, d'autant plus blanc qu'il n'y parut ni politicien, ni hommes d'affaires, ni juges. Cette opposition, ces résultats, elle les avait prévus, elle n'avait pas couru au-devant à l'aveuglette. Femme d'une intelligence très déliée, connaissant à fond les faibles de la société de New-York, elle résolut de mettre à l'épreuve son esprit d'exclusivisme, de le tuer ou de le faire éclater au grand jour. Elle lui a tendu à la fois la perche et le piège. C'est le piège qui a fonctionné. L'appât qui lui a coûté très cher était le plus beau qu'on eût jamais vu à New-York ; fête costumée sans pareille avec concert, dont le programme, élaboré par elle, dénote par les emprunts qu'elle a faits à toutes les grandes écoles musicales, l'éclectisme le plus éclairé.

L'événement de ce bal est donc la constatation officielle de l'existence d'une aristocratie américaine, aussi fermée, aussi agressive que n'importe quelle aristocratie d'Europe.

G.-F. Johant.

CHARLES GUERIN

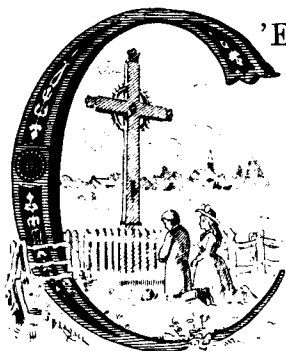
ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

ILLUSTRATIONS DE J.-B. LAGACÉ.

(Suite)

III

UN COUP DE NORD-EST



'EST pour le district de Québec un véritable fléau que le vent du nord-est. C'est lui qui, pendant des semaines entières, promène d'un bout à l'autre du pays les brumes du golfe. C'est lui qui, au milieu des journées les plus chaudes et les plus sèches de l'été, vous enveloppe d'un linceul humide et froid, et dépose dans chaque poitrine le germe des catarrhes et de la pulmonie. C'est lui qui interrompt, par des pluies de neuf ou dix jours, tous les travaux de l'agriculture, toutes les promenades des touristes, toutes les jouissances de la vie champêtre. C'est lui qui, durant l'hiver, soulève ces formidables tempêtes de neige qui interrompent toutes les communications et bloquent chaque habitant dans sa demeure. C'est lui enfin, qui chaque automne préside à ces fatales bourrasques, cause de tant de naufrages et de désolations, à ces ouragans répétés et prolongés qui à cette sai-

son rendent si dangereuse la navigation du golfe et du fleuve Saint-Laurent.

Dès qu'il commence à souffler, tout ce qui, dans le paysage, était gai, brillant, animé, velouté, gazouillant, devient terne, froid, morne, silencieux, renfrogné. Un ennui, un malaise décourageant pénètre tout ce qui vous touche et vous environne. Bientôt des brumes légères, aux formes fantastiques, rasant en bondissant la surface du fleuve. Ce n'est que l'avant-garde de bataillons beaucoup plus formidables, qui ne tardent pas à paraître. Alors vous chercheriez en vain un rayon de soleil, un petit coin de ce beau ciel bleu si limpide, qui vous plaisait tant. Sur un fond de nuages d'un gris sale, passent rapides comme des flèches, ces mêmes brumes, qui se succèdent avec une émulation, une opiniâtreté désolante. On dirait tantôt la blanche fumée du canon, tantôt la fumée noire d'un bateau à vapeur. Tantôt elles dansent comme des fées capricieuses, aux vêtements d'écume, sur la crête des vagues, tantôt elles passent dans l'air d'un vol assuré, comme d'immenses oiseaux de proie. Quelquefois leur vitesse semble se ralentir, elles paraissent moins nombreuses ; déjà vous croyez entrevoir en quelques endroits une lumière vive comme celle du soleil, vous apercevez même à la dérobée quelque chose de bleuâtre qui ressemble au firmament ; vous vous dites que les brumes s'épuisent, que vous allez bientôt en voir la fin : vous vous trompez, elles passeront toujours. Le golfe en contient un réservoir inépuisable.

Une journée maussade, quelquefois deux, s'écoulent ainsi. Puis vient une pluie froide et fine, qui va toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'elle se transforme en véritables torrents, poussée qu'elle est par un vent impétueux. Tout le jour et toute la nuit, et souvent plusieurs jours et plusieurs nuits, ce n'est qu'un même orage, uniforme, continu, persévérant. Pendant tout ce temps la pluie tombe

, comme dans les plus grandes averses, la fureur du vent se maintient à l'égal des ouragans les plus terribles. Il semble que le désordre est devenu permanent, que le calme ne pourra jamais se rétablir. Cependant cela cesse ; mais alors recommence l'ennuyeuse petite pluie froide, plus désagréable et plus malsaine que tout le reste. Enfin, un bon jour, sur le soir, éclate une épouvantable tempête : ce n'est plus le vent de nord-est seul ; tous les enfants d'École sont conviés à cette fête assourdissante. C'est ce que l'on nomme le *coup du revers*. Cela termine et complète la *neuvaine de mauvais temps*.....

Huit jours après celui où nous avons vu partir les deux jeunes Guérin, les habitants de la *côté du sud* avaient éprouvé tout ce que nous venons de décrire. Ils en étaient rendus à cette dernière bourrasque, qui, si elle n'est pas charmante par elle-même, a toujours cela d'aimable : *d'être la dernière*.

C'était le soir. Madame Guérin et la jeune Louise étaient assises près d'une table, dans la grande salle qui formait avec deux petits cabinets et la cuisine ou *salle des gens*, la seule partie habitée de la maison. Le reste comprenait deux salons bien meublés, et quatre autres petits cabinets ou *chambres à coucher*. Ces appartements situés à la suite des autres et sur le même niveau étaient fermés à la clef, et ne s'ouvraient que dans les grandes occasions.

Dans la *salle des gens* un feu bien nourri remplissait l'âtre et illuminait de clartés inégales et intermittentes, cette chambre, la plus grande de la maison. Autour du foyer étaient rassemblés tous les serviteurs de la ferme et quelques-uns de leurs amis. On faisait rôtir des *blés d'Inde* (épis de maïs), et vieillards, jeunes garçons et jeunes filles, avec une gaieté qui semblait narguer la tempête, se livraient à cette occupation favorite des soirées d'automne. La porte qui faisait communiquer les deux appartements

était ouverte, et de sa place madame Guérin pouvait surveiller tout ce qui se passait dans la petite réunion où se trouvaient plusieurs *cavaliers* et plusieurs *blondes*. Louise faisait une lecture à sa mère. Le livre dans lequel elle lisait était du petit nombre de ceux qui avaient échappé à l'*autodafé*, fait par l'avis du curé de la paroisse, de presque toute la bibliothèque de M. Guérin.

C'était l'*Histoires générale des voyages*. Tandis que la jeune fille lisait d'une voix douce et émue, la bonne maman enchaînait avec une merveilleuse rapidité les mailles d'un *tricotage* qu'elle destinait à l'un de ses fils.

— Mon Dieu ! dit-elle, que ce pauvre Pierre est heureux de ne pas être sur une île déserte comme ce jeune matelot anglais, lui qui use tant de paires de bas et de hardes de toute espèce !

— Quant à cela, dit Louise, il n'y aurait pas eu assez de feuilles de palmier pour lui, ni assez de peaux de bêtes. Savez-vous que Charles est un vrai bijou auprès de lui.

— C'est vrai, mais ce pauvre enfant, il ne faut pas lui en vouloir. Il se donne tant de peine. J'ai dans l'idée que ce sera lui qui relèvera la famille ; ...mais continue ta lecture.

— Je ne sais pas, maman, cette lecture commence à me déplaire et à me faire peur. Entendez-vous le vent ? S'il allait se passer pour tout de bon des choses comme celles que nous lisons ! Que ça doit être effrayant un naufrage !

— Lis toujours, ma chère. Avant de nous coucher, nous dirons un *Memorare* pour ceux qui sont dans le danger, et un *De profundis* pour les défunts.

Et la docile jeune fille reprit sa lecture.

Les bruits que l'on entendait du dehors n'avaient en effet rien de bien rassurant. A travers les éclats de la tourmente on distinguait, comme une basse continue, le lugubre vent du nord-est. Le choc des vagues qui res-

semblait à un glas funèbre et lointain, le froissement du feuillage et le craquement des branches du gros orme près de la maison, les sifflements du vent dans la cheminée, aigus et stridents comme les miaulements de plusieurs chats en colère ; tout cela faisait une bien triste diversion aux rires bruyants que l'on entendait dans l'autre salle. Louise, impressionnable comme on l'est toujours à son âge, ressentait une vague terreur que ne partageait pas sa mère.

D'une grande expérience, d'un esprit élevé, d'une volonté opiniâtre, cette digne femme croyait dans ce moment toucher à la fin d'une lutte qui avait duré plusieurs années. Cette pensée était seule au fond de son âme : la lecture qu'elle se faisait faire, la gaieté qu'elle voyait tout près d'elle, la tempête qu'elle entendait mugir, n'effleuraient que la surface de son esprit.

M. Guérin était mort jeune et presque soudainement, laissant une succession encombrée, des affaires difficiles, qu'il aurait pu mener lui-même à bien, mais qu'il était impossible à tout autre de terminer. Il avait contracté quelques dettes assez considérables, pour étendre son commerce et construire la belle maison qu'il habita seulement quelques années, abandonnant la demeure paternelle à ses frères, l'un marié et à la tête d'une nombreuse famille, et l'autre célibataire ; c'était *l'oncle Charlot*, dont parlaient nos deux jeunes gens au commencement de notre récit. Sans une circonstance bien étrange, madame Guérin aurait pu, sinon continuer le négoce de son mari, du moins liquider avec le temps les dettes qu'il lui avait léguées et conserver une position très indépendante. La seule personne qui eût une forte réclamation contre la succession de M. Guérin, était le brave Déchêne, riche cultivateur, homme honnête et généreux, qui ne pouvait inspirer aucune inquiétude. Les autres dettes avaient été contractées envers différentes maisons de commerce de Québec ;

la créance la plus forte parmi celles-là, ne s'élevait pas à plus de cent louis. Tous les créanciers semblaient être dans les dispositions les plus favorables ; plusieurs avaient même offert une remise de la moitié, accordant, pour le reste, les termes les plus faciles. Madame Guérin se croyait donc parfaitement sûre, lorsqu'un jour il se présenta chez elle un petit épicier jersais, à qui elle croyait devoir tout au plus quarante ou cinquante louis. Comme ce monsieur lui parlait avec beaucoup d'assurance, et assez peu de politesse, elle lui offrit de régler immédiatement ses comptes. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque le petit homme tira de son portefeuille des créances au montant de sept cents louis, dont il était devenu l'acquéreur, et dont il montrait les titres en bonne forme !

M. Wagnaër (c'était lui), voyant qu'il ne recevait que peu de chose de sa petite obligation, l'une des plus récentes, avait eu recours à cet expédient, peu risqué d'ailleurs, vu les biens considérables de la succession Guérin. Il avait même réalisé par cette transaction ce qu'il appelait un honnête profit. Plusieurs personnes qui n'auraient pas voulu exercer elles-mêmes des poursuites contre une famille respectable tombée tout à coup dans le malheur, s'étaient contentées d'une moindre somme que celle qui leur était due ; car la générosité et la délicatesse de bien des gens sont ainsi faites, qu'elles s'escomptent d'après un certain tarif, et que l'on est tout fier de soi-même lorsqu'on s'est déchargé sur quelque homme bas et mercenaire, d'une besogne qui nous paraît odieuse.

Le premier moment de stupeur passé, madame Guérin s'était vue forcée de compter avec les exigences du nouveau venu. Au bout de quelques jours, M. Wagnaër se trouva possesseur de tout le fonds de magasin, de la belle maison, et de ses magnifiques dépendances ; pour obtenir ce résultat, l'épicier avait ajouté, à la quittance de toutes les obligations dont il était porteur, quatre cents louis

payés comptant. Cette somme fut employée à payer les autres dettes, une seule exceptée, comme on l'a vu, et à remettre sur un bon pied la ferme que les frères de M. Guérin avaient un peu négligée.

Ce ne fut pas pour la pauvre veuve une médiocre humiliation que de retourner habiter la maison qu'elle et son mari avaient quittée, quelques années auparavant, pour une demeure plus élégante, plus agréable, disons-le aussi, plus prétentieuse, et dont la construction avait excité dans l'endroit beaucoup de petites jalousies. Ce qui rendait ce déménagement plus pénible encore, c'était l'inévitable expulsion des parents de son mari. L'oncle Charlot demeura seul à la tête de la ferme. Sa présence était non seulement utile, mais même indispensable.

Malgré tous les inconvénients qui semblaient contrarier sa résolution, malgré les sentiments pénibles qui devaient empoisonner son séjour prolongé dans une paroisse où elle s'était vue riche, puissante, honorée, madame Guérin refusa avec persistance l'offre très mesquine d'abord, puis rapidement portée à une somme raisonnable, que M. Wagnaër lui proposa pour ce qui lui restait de propriétés. Elle préféra vivre avec la plus stricte économie, s'imposer les plus dures privations ; elle préféra même retrancher à sa jeune famille toutes les jouissances auxquelles elle était habituée que de déshériter ses enfants du patrimoine de leurs aïeux. D'autres motifs plus puissants que ce poétique attachement pour deux terres et une maison, avaient rendu d'ailleurs sa détermination inébranlable : c'est que, en femme habile et prévoyante, elle avait parfaitement compris toute l'importance de la petite *rivière aux Écrevisses* ; c'est qu'elle savait bien que la valeur de ses propriétés ne pouvait qu'augmenter avec le temps ; c'est que, enfin, elle nourrissait une antipathie bien légitime contre celui qui avait fondu à l'improviste sur elle et ses enfants, pour les dépouiller.

Aussi, lorsque à l'expiration des deux années de deuil de madame Guérin, l'effronté spéculateur, guidé par sa cupidité, et par une passion brutale que la beauté de la veuve justifiait, voulut parler de mariage, il fut éconduit avec la plus vive indignation et le mépris le plus écrasant.

Ajoutons, à la louange de madame Guérin, que le culte presque fanatique qu'elle portait à la mémoire de son mari, et sa fierté naturelle étaient entrés pour beaucoup dans son refus. Depuis ce temps, une lutte opiniâtre s'était engagée entre le voisin et la voisine. Celle-ci avait eu jusque-là l'avantage ; mais elle ne voyait pas sans une joie mêlée d'angoisses le moment où ses deux fils, qu'elle avait fait instruire au moyen d'efforts et de sacrifices inouïs, allaient la remplacer dans le combat.

Mille pensées se présentaient alors en foule à son esprit : c'étaient son passé et son avenir qui défilaient dans son imagination. Du souvenir des jours de bonheur qu'elle avait vécus durant son mariage, elle cherchait à construire de nouveaux plans de félicité, uniquement appuyés sur celle de ses enfants. Livrée tout entière à sa préoccupation, elle avait laissé tomber le modeste tissu auquel elle travaillait ; elle s'était penchée vers sa fille, elle semblait dévorer des yeux le seul des objets de son amour qu'elle eût auprès d'elle. Elle était belle ainsi ; âgée seulement de quarante ans, malgré les soucis et les chagrins qui avaient sillonné son âme, il y avait dans ses traits tant d'énergie et d'intelligence, dans ses grands yeux noirs tant de charmes, dans son teint brun tant de vie et de chaleur, dans sa taille élancée et imposante tant de dignité, dans toute sa personne tant de grâce, qu'on ne lui aurait pas donné plus d'une trentaine d'années. On sait que, à cet âge, beaucoup de personnes sont plus séduisantes que dans la première jeunesse.

Quoique cette bonne mère de famille fût loin de consacrer beaucoup de temps à la toilette, et qu'elle évitât

même de se montrer, dans la paroisse, mise d'une manière trop recherchée, il y avait chez elle une sorte de respect d'elle-même, comme un noble et pieux souvenir de l'élégance que M. Guérin avait lui-même voulue et encouragée, qui faisait qu'elle ne négligeait jamais son extérieur. Ce soir-là, par exemple, où elle n'attendait certainement aucune visite, elle n'en portait pas moins une robe noire très simple, mais d'une forme gracieuse, et une coiffure élégante, quoique modeste. Debout, dans ce moment, derrière la chaise de sa fille, sur laquelle elle s'appuyait, on



aurait dit qu'elle voulait faire contraster son genre de beauté, régulier, sévère et un peu sombre, avec la blonde et suave figure de l'aimable petite Louise. Tout à coup les deux femmes tressaillirent... "Qu'est-ce que cela?" s'écrièrent-elles ensemble.

Elles venaient d'entendre le bruit d'une voiture qui, dans sa course précipitée, se heurtait à toutes sortes d'obstacles, les hennissements d'un cheval joyeux d'arriver, et

les cris impuissants d'une voix juvénile, qui gourmandait la pauvre bête, et cherchait à la conduire dans une autre direction.

—C'est Charles !...C'est lui, j'en suis certain...ouvrez vite...Qu'est-ce qui peut le ramener si promptement, et par un temps pareil ?...

Comme elle disait cela, la pauvre mère, qui tremblait de tous ses membres, s'élançait vers la porte, suivie de tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes dans la maison.

Dès qu'il vit ouvrir la porte de la maison, Charles, car c'était bien lui, abandonna le projet qu'il avait de passer outre, et se laissa tranquillement conduire au bas du perron, ce qui fut l'affaire d'un instant. Avant que le jeune homme eût mis le pied à terre, il était déjà accablé de questions.

—Où est Pierre ? Pourquoi es-tu revenu aussi vite ? Qu'y a-t-il de nouveau à la ville ?...

À tout cela, Charles répondit par une autre question :

—Pensez-vous, maman, que je pourrais voir le curé à présent ?...J'ai quelque chose...une lettre à lui donner, et je voulais me rendre chez lui tout droit ; mais le cheval s'est arrêté ici malgré tout ce que j'ai pu faire.

—Dis-tu cela pour tout de bon ? Tu sais bien que monsieur le curé est couché il y a longtemps. Je suis sûre qu'il est près de dix heures...Si je n'avais pas permis aux *engagés* d'avoir ce soir quelques-uns de leurs amis, tu n'aurais pas trouvé une seule personne debout dans la maison.

—Cela ne fait rien ; il faut absolument que je voie monsieur le curé ce soir, il faut que j'aille chez lui tout de suite....

Ces instances de son fils furent comme un trait de lumière pour madame Guérin. Elle remarqua que la figure de Charles était dans un aussi grand désordre que ses vêtements ; que si ses hardes ruisselaient l'eau et étaient

toutes souillées de boue, son visage était pâle, ses lèvres contractées, ses yeux hagards, et que toute sa personne, en un mot, trahissait le plus grand embarras, la plus vive agitation.

—Alors, vous me trompez, dit-elle d'un air sévère ; puis adoucissant sa voix :

—Mon Dieu ! Charles, tu viens nous apprendre quelque malheur ; et tu voulais nous faire prévenir par le curé. Voyons, cette lettre est pour moi, n'est-ce pas ?

Le jeune homme ne répondait rien.

—Monsieur, je vous ordonne de me remettre cette.... lettre. Je suis votre mère, je crois, et vous avez coutume de m'obéir.

.....

Pendant ce temps l'oncle Charlot s'était emparé du cheval et de la voiture, et les avait conduits à l'écurie. L'écolier, tout tremblant, était entré dans la maison presque sans s'en apercevoir ; on avait refermé la porte sur lui. Il se trouvait debout près d'une table, en face de sa mère et de sa sœur. Il vit alors sur le visage de ces deux femmes tant d'anxiété et de souffrance, qu'il fit son sacrifice, tira silencieusement la lettre d'une des poches de son capot, et la donna à Louise, des mains de laquelle madame Guérin l'arracha si brusquement que la pauvre enfant resta toute confuse.

—Ah ! c'est l'écriture de Pierre ; c'est tout ce qu'il me faut....Mais à peine eut-elle fait sauter le cachet et lu les premières lignes, qu'elle pâlit et se laissa tomber sur une chaise. Charles gardait l'attitude d'un criminel qui attend sa sentence. Louise, Louise ! s'écria tout à coup la pauvre mère, Louise....Charles....je vais mourir. Il est parti ! de l'eau, vite, vite, de l'eau....je vais mourir....Mon Dieu !....

Et elle s'évanouit.

Louise et toutes les autres personnes couraient de tous

côtés et ne trouvaient pas d'eau, quoiqu'il y en eût un grand pot sur la table tout près d'elles.

Charles, aidé d'une servante, porta sa mère sur un lit, et avec quelques soins, elle revint par degrés.

—Est-ce bien vrai ? Comment as-tu donc fait ?....

—Maman, je sais que vous allez beaucoup me gronder ; mais c'est qu'il m'avait ensuite promis qu'il ne partirait pas.....

—Malheureux ! tu savais tout !....

Ces mots restèrent comme une malédiction sur les lèvres entr'ouvertes de madame Guérin ; plus pâle que jamais, elle perdit de nouveau connaissance. Puis bientôt son visage se colora, ses yeux s'animèrent, elle s'assit sur le lit, les poings fermés convulsivement et les dents serrées. Le délire s'emparait d'elle.

—Caïn, cria-t-elle d'une voix sourde et brève, Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?

—Maman, maman....ayez donc pitié de ce pauvre Charles. Voyez, il est à moitié mort, il est à genoux, il sanglotte. Nous allons tous mourir !

La mère n'entendait pas.

—Ramez donc, dit-elle, vous ne ramez pas, vous autres....le vaisseau fuit si vite !

Les deux enfants prirent chacun une de ses mains dans leurs mains, leurs yeux se rencontrèrent, un doute terrible s'échangea dans leurs regards. Un nouveau malheur pire que le premier venait-il les écraser ? L'aliénation mentale, cette hideuse fosse dans laquelle la douleur fait si souvent trébucher la raison humaine, venait-elle de s'ouvrir et de se refermer sur une nouvelle victime ? N'osant se dire ce qu'ils pensaient, ils appuyèrent la tête de la malade sur son oreiller, et restèrent longtemps à l'observer, immobiles. Elle ne parlait plus, elle semblait dormir ; le sang se portait rapidement et comme visiblement au cerveau ; les yeux étaient fixes, les pieds et les mains froids, la peau du visage sèche et brûlante.

Plus d'un quart d'heure s'écoula ainsi. L'oncle Charlot entra dans le petit *cabinet* où s'était passée une partie de cette scène, et il obtint des deux enfants, non sans peine, la permission de rester seul auprès de madame Guérin.

—Allez lire la lettre de Pierre, leur dit-il, cela vous fera pleurer comme moi, et ça vous fera du bien ; j'ai envoyé chercher le docteur, et j'aurai bien soin de votre maman.

Voici ce que contenait la lettre, dont Charles fit la lecture à sa sœur et à tous les domestiques rassemblés :

“ *Ma chère Maman,*

“ Tu vas bien pleurer quand tu liras cette lettre. Mais j'espère au moins que vous ne me maudirez pas. Si tu savais combien cela me coûte de faire ce que je vais faire ! J'ai bien versé des larmes avant de m'y décider ; et il me semble, malgré que ce soit déjà fait, que je n'y suis pas encore décidé. Il me semble que j'agis contre ma volonté, comme si une main bien méchante me poussait à tout hasard. Quand tu auras reçu cette lettre, tu n'auras plus qu'un de tes fils auprès de toi ; l'autre t'aura abandonnée, toi, digne et bonne mère qui te sacrifies pour nous ; il t'aura abandonnée comme un lâche ! Croyez-vous cela, ma mère, le croyez-vous que je fuis comme un déserteur pour ne pas porter ma part du fardeau de la famille ? Oh ! j'en suis certain, quand je vous aurai conté tout ce que j'ai souffert, tout ce qui me décide, vous ne croirez pas cela. Vous me pardonneriez, n'est-ce pas ? . . . Et puis, vous êtes si bonne ! Vous me gronderiez bien, moi présent, vous me parleriez bien sévèrement ; mais, absent, vous ne trouverez que des larmes et des prières pour votre fils aîné. Il n'y a que cette pensée qui me tourmente : vous allez croire peut-être que la perspective d'être obligé par la suite de vous faire vivre, vous et toute la famille, m'aura effrayé, m'aura poussé à courir seul après la fortune. Ah ! si vous saviez

avec quelle joie je ferais n'importe quel ouvrage, je me livrerais à n'importe quelle profession pour vous aider, vous et ma bonne petite Louise. Ce n'est que lorsque j'ai vu que je n'étais bon à rien ici, que je ne pouvais que vous être à charge, que j'ai pris tout à fait mon parti. Il y avait longtemps que ce projet combattait en moi, combattait contre mon amour pour vous, contre mon amour pour ma sœur, contre l'amour que j'éprouve pour la belle campagne de mon enfance, ce qui est encore, je crois, de l'amour pour vous et pour ma sœur; car jamais une ligne, une couleur de ces beaux paysages ne se présentera à mon esprit sans que je songe à vous.

“ Je vous assure que, hier et aujourd'hui, j'ai eu bien de la peine à me cacher de ce pauvre frère. Il s'opposait tant à mon départ, il me faisait tant de remontrances, qu'à la fin j'ai dû le tromper. C'est un des plus grands chagrins que j'emporte avec moi, et j'en ai, sois-en sûr, mon bon Charles, j'en ai plus que de la honte. Mais il me menaçait de tout vous dire, moi qui ne lui avais tout dit qu'avec la promesse du plus grand secret. Cela m'a bien coûté; je lui ai fait croire, depuis que nous sommes partis d'avec vous, que j'allais prendre la place qu'il voudrait et faire ce qu'il voudrait; je me suis prêté à tout ce qu'il a voulu pendant les quatre premiers jours que nous avons été à Québec; mais je vois bien que toutes mes démarches sont inutiles : je pars demain.

“ Le vaisseau à bord duquel je me suis engagé (non pas absolument comme matelot, mais je pense bien que ça ne vaudra pas beaucoup mieux), lève l'ancre à six heures du matin. Je vais donner cette lettre à un garçon d'auberge à la basse ville. Il m'a promis, pour une piastre (une des *trois piastres* que j'avais emportées), de faire tout son possible pour trouver mon frère et la lui remettre. Il ne doit pas la lui donner avant demain au soir. Je ne vois pas qu'il y ait aucune possibilité de me rejoindre,

car on pourrait bien le tenter. D'ailleurs, comme cette lettre vous est adressée, Charles vous la portera tout droit, j'en suis sûr. Il ira bien vite ; mais je suis certain qu'il n'en lira pas une ligne avant de vous l'avoir remise.

“ Le vent de nord-est qu'il a fait tous ces jours-ci souffle bien moins fort ce soir. Il fera justement une bonne petite brise demain pour louvoyer, à ce que dit le capitaine. Je suis bien aise qu'il fasse mauvais. Je souffrirais trop en passant devant la maison paternelle, s'il faisait un beau soleil, et si je voyais toute la côte avec sa belle toilette d'automne. J'espère bien que les brumes cacheront toute la campagne.

“ Charles m'a conduit d'abord chez M. Wilby, et, quelque préjugé que j'aie contre lui, je dois vous dire qu'il a fait son possible pour me procurer une situation. Il n'y en avait pas de vacante dans son bureau ; mais il a pressé et sollicité presque tous les marchands en gros de sa connaissance, et cela inutilement. Les uns n'avaient pas de place à donner, les autres attendent des neveux, et des cousins, et des petits cousins, et des cousins de leurs amis ou de leurs correspondants en Angleterre ou en Écosse ; enfin je n'ai pu trouver de place nulle part. Quand j'ai vu cela, j'ai été sur le point d'écouter Charles, qui voulait bon gré mal gré me faire passer un brevet chez M. Dumont, ce vieil avocat ami de notre père, à qui vous nous aviez recommandés ; mais je me suis convaincu de plus en plus que ce n'était pas mon état. Mon état à moi, ce n'est pas de sécher sur des livres, de végéter au milieu d'un tas de paperasses ; c'est une vie active, créatrice, une vie qui ne fasse pas vivre qu'un seul homme, une vie qui fasse vivre beaucoup de monde par l'industrie et les talents d'un seul. C'est à peu près l'inverse de la vie *officielle*, où l'industrie et les travaux de beaucoup de gens font vivre un seul homme à ne rien faire. Je voudrais du commerce et de l'industrie ; non pas du commerce et de l'indus-

trie, par exemple, à la façon de notre voisin, M. Wagnaër. Dévorer comme un vampire toutes les ressources d'une population ; déboiser des forêts avec rage et sans aucune espèce de prévoyance de l'avenir ; donner à des bras que l'on enlève à l'agriculture, en échange des plus durs travaux, de mauvaises passions et de mauvaises habitudes ; ne pas voler ouvertement, mais voler par réticence, et en détail, en surfaisant à des gens qui dépendent uniquement de vous, ce qu'ils pourraient avoir à meilleure composition partout ailleurs ; reprendre sous toutes les formes imaginables aux ouvriers que l'on emploie le salaire qu'on leur donne ; engager les *habitants* à s'endetter envers vous, les y forcer même de plus en plus une fois qu'on les tient dans ses filets, jusqu'à ce qu'on puisse, les exproprier forcément et acheter leurs terres à vil prix : voilà ce que certaines gens appellent du commerce et de l'industrie ; moi j'appelle cela autrement. Je voudrais, je vous l'avoue, faire toute autre chose. Je voudrais être dans ma localité le chef du progrès. Je voudrais établir quelque manufacture nouvelle, arracher pour de pauvres gens un peu de l'argent que l'on exporte tous les ans en échange des produits démoralisateurs de l'étranger. Mais lorsque j'ai voulu parler de quelque chose de semblable aux personnes âgées et influentes que j'ai rencontrées, elles ont levé les épaules, elles ont ri de moi, elles ont rendu justice à la bonté de mes intentions, mais elles m'ont paru ajouter en elles-mêmes : c'est bien dommage que ce jeune homme-là n'ait pas un peu de sens commun. Je vois que c'est l'idée dominante. Il faut faire ce que les autres ont toujours fait, et il n'y a pas que les *habitants* qui tiennent à la routine. Les gens riches et instruits sont tout aussi routiniers. Je n'aurais trouvé qu'à grand'peine quelqu'un qui m'aurait prêté un peu d'argent pour mes projets. Et puis il m'aurait fallu une place pour quelque temps

dans une maison de commerce, pour me mettre au fait du négoce ; il m'aurait fallu aussi passer quelque temps à visiter les manufactures dans les États-Unis. Je n'ai pas l'argent qu'il faudrait pour aller faire cette espèce d'apprentissage ; je n'ai pas pu trouver de situation. Ainsi, que voulez-vous que je fasse ? Je vous le répète, je ne veux être ni prêtre, je n'en aurais pas le courage, et c'est assez de Charles, qui se dévoue à cet état ; ni médecin, cela m'irrite les nerfs rien que d'y penser ; ni avocat, ce n'est plus un honneur ; ni notaire, c'est par trop bête. Aucune de ces professions ne convient à mon caractère et à mes goûts.

“ Une autre chose, c'est le dédain profond que paraissent éprouver tous les jeunes gens pour tout ce qui n'appartient pas à l'une des quatre inévitables professions. J'avais l'idée de m'engager dans un des chantiers où l'on construit les vaisseaux à Saint-Roch ; j'en ai parlé à un de mes compagnons de classe, dont le père est lui-même un pauvre journalier qui travaille dans ces chantiers ; eh ! bien, il m'a presque fait rougir de mon projet. Il me semble pourtant que ce serait une belle carrière. Il y a de ces constructeurs de vaisseaux qui sont plus riches que tous les hommes de profession que je connais ; et la société anglaise, qui est pourtant assez grimacière de sa nature, ne leur fait pas trop la grimace. Mais quand j'ai vu mon ami, qui ne sort pas de la cuisse de Jupiter, croire déroger s'il faisait autre chose qu'étudier le droit, je me suis demandé ce que diraient à plus forte raison ceux qui ont des parents comme les miens...

Pierre-J.-Q. Chauveau.

(A suivre.)

VERS LE POLE

FRIDTJOF NANSEN

(Suite)

III



U retour, ovations et, mieux que la gloire, le bonheur. La manière dont le grand explorateur annonça le sien à sa sœur préférée est trop caractéristique pour qu'on la passe sous silence.

“ Dans la nuit du 12 août 1889, à deux heures du matin, une pluie de sable éveilla la confidente de Nansen et son mari. Celui-ci, un ami d'enfance, demanda d'une voix furieuse : “ Qui est là ? ” Une ombre grise répondit : “ Je veux entrer. ” De la fenêtre tomba une averse de malédictions ; l'ombre répéta : “ Je veux entrer ! ” Et la porte lui fut ouverte. Un instant après, Fridtjof Nansen faisait irruption dans la chambre de sa sœur et, planté sur ses longues jambes écartées, les mains dans les poches, il lui jetait un regard terrible.

Elle s'assit sur son lit et s'écria :

— Bonté du ciel ! Fridtjof, qu'y a-t-il ?

— Je suis fiancé, mon enfant !

— Ah ! vraiment ! Et à qui ?

— A Eva, naturellement !

Et il ajouta :

— J'ai faim !

Et il célébra ses fiançailles par un souper au champagne que lui servit son beau-frère, sur le lit de sa sœur !

C'est le cas ou jamais de parler de volcan sous la glace !

La fameuse étoile du docteur Nansen semble lui avoir fait rencontrer une âme-sœur dont la nature énergique, indépendante, et cependant dévouée et assez intelligente pour le comprendre et assez forte moralement pour accepter les sacrifices inséparables de sa destinée exceptionnelle. L'esprit incisif de M^{me} Eva, sous lequel se dissimule une âme passionnée, paraît assez redoutable à ceux qui l'approchent. Personne ne sait, comme elle, mettre un reporter en désarroi. Hautaine et froide, elle s'impose à l'attention par sa valeur personnelle, sans chercher à la conquérir par la grâce féminine ; elle inquiéterait plutôt par la finesse malicieuse de son regard et de son sourire, mais il est impossible de ne pas sentir en sa présence qu'on est en face d'une nature, comme on dit au théâtre.

Son illustre époux ne l'avait pas trompée (il est toujours loyal, dit-elle). Cela ne l'empêcha pas de souffrir terriblement quand il partit, car elle lui est parfaitement dévouée, comme à sa petite Liv. Peut-être y eut-il lutte entre ces deux amours ; peut-être la femme désira-t-elle accompagner l'époux et se sacrifia-t-elle à la mère. Elle avait déjà fait ses preuves d'endurance, entrepris des excursions qui auraient tué plus d'une femme, subi le froid et la faim, dévoré l'espace sur des patins norvégiens, et cependant elle avait été tendrement élevée, choyée dans un intérieur auquel ne manquait aucun confort. Elle resta peut-être parce que Nansen le voulut, peut-être parce qu'elle se sentit nécessaire à Liv. Quand *il* se fut éloigné, elle s'enferma pendant des semaines comme une veuve. Elle ne se plaignit pas, elle ne blâma rien ; foncièrement artiste, elle s'était effacée dans une ombre discrète et n'aurait jamais permis à son art de se mettre en concurrence avec la gloire de son mari ; mais il n'était pas possible à sa fière et ardente nature de s'annihiler inutilement.

Elle se ressaisit ; de son isolement naquit un besoin

d'activité, d'indépendance ; elle sentit que si elle s'absorbait dans l'angoisse et l'inaction, sa raison succomberait peut-être ; elle se reconnut le droit de céder désormais à sa vocation, de se créer une vie à elle, de sortir de la foule et de pouvoir dire au grand homme, le jour où leurs deux êtres s'uniraient de nouveau : " Et moi aussi je suis quelqu'un ! "

En novembre 1895, Stockholm entendit pour la première fois sa voix magnifique et l'acclama avec enthousiasme.

Mais il nous faut revenir en arrière. Le mariage avait eu lieu peu après le retour du Groënland ; en guise de voyage de noces, Nansen emmena sa jeune femme au congrès géographique de Newcastle en Angleterre, puis à Paris pendant quelques jours. Rentré à Stockholm, il y fut comblé d'honneurs, de décorations, de médailles ; les sociétés savantes d'Europe se le disputèrent ; l'Institut de France le nomma membre correspondant. Stockholm était trop civilisé pour lui ; il se fit construire une demeure près de la baie où, dans son enfance, il avait souvent guetté le canard sauvage. En attendant, il s'installa dans un pavillon où il écrivit son livre sur le Groënland et où M^{me} Eva " se guérit de l'habitude d'avoir froid ". La nouvelle maison terminée fut baptisée Godtaab (Bonne espérance) par Bjornstjerne Bjornson. Le nom a été prophétique. Les livres de Nansen, des tournées de conférences en Angleterre, en Allemagne et en Danemark et enfin les préparatifs pour réaliser le grand rêve de sa vie, remplirent les années qui s'écoulèrent entre les deux expéditions.

Quand il préparait la première, il avait souvent recours à l'expérience d'un vieil explorateur du Groënland, le docteur Rink ; ce fut même de lui qu'il apprit la langue des Esquimaux. Le dernier soir, M^{me} Rink, qui l'admirait fort, ainsi que ses compagnons, le reconduisit jusqu'à la porte et lui dit : " Il faudra que vous alliez au pôle Nord

un de ces jours." Il répondit avec force, comme un homme décidé depuis longtemps: "J'y compte bien!"

Et depuis, rien, ni femme, ni enfant, ni foyer construit avec amour, ni succès, ni honneurs n'avaient pu le détourner de son idée. Ces succès n'étaient, au contraire, qu'un stimulant nouveau, et si communicative était sa foi, que les plus incrédules, les plus effrayés de son audace, disaient après l'avoir entendu: "Si la chose est humainement possible, si le courage, la constance, la force et l'intelligence peuvent vaincre les puissances hostiles de la nature arctique, Fridtjof Nansen est l'homme prédestiné qui les vaincra!"

IV

Dès 1884, l'idée avait surgi dans l'esprit de Nansen en lisant un article où le professeur norvégien Mohn racontait que différents objets, ayant appartenu au navire *la Jeannette*, avaient été trouvés sur la côte sud-ouest du Groënland. *La Jeannette*, navire américain commandé par le capitaine de Long, avait péri dans les mers arctiques, après avoir hiverné deux ans au milieu des glaces; ces objets avaient dû flotter sur une banquise à travers la mer Polaire. "Il me vint immédiatement à la pensée, dit M. Nansen, que là était la route cherchée; celles qu'on avait suivies jusqu'alors ne m'avaient jamais semblé être les bonnes. Si un banc de glace avait pu traverser cette mer, pourquoi serait-ce impossible à un navigateur?" En examinant la question sous tous ses aspects, Nansen se convainquit absolument qu'un courant existait sur un point quelconque, entre le pôle et la terre François-Joseph, se dirigeant de la mer Arctique sibérienne vers la côte orientale du Groënland. Le bois flottant apporté sur la côte provenait des terres sibériennes: la flore recueillie sur les bancs de glace du détroit de Bering, était identique à celle que d'autres bancs à la dérive apportaient au

Groënland. " Sur cette même banquise et par la même route, disait Nansen, il doit être non moins possible de transporter une expédition." Et il ajoutait : " Jusqu'ici, au lieu de suivre ce courant, on avait marché contre lui."

Pour la première fois, l'explorateur exposa ses idées et ses plans devant la Société géographique de Christiania, en février 1890. Ce qu'il voulait exactement, il le dit en ces termes : " Ce n'est pas pour chercher le point mathématique exact qui forme l'extrémité nord de l'axe de la terre, que nous partirons, car atteindre ce point est intrinsèquement de peu d'importance. Notre but est d'étudier la vaste région inconnue qui entoure le pôle."

Le projet de Nansen, accueilli avec assez de faveur dans sa patrie, fut violemment attaqué à l'étranger. En 1892, il donna une conférence à la Société géographique de Londres; la plupart des explorateurs arctiques étaient présents. Avec une bonne foi qui, aujourd'hui, doit lui être facile et même agréable, l'explorateur norvégien a reproduit les objections de Mac Clintock, de Nares, de Richards, de Hooker, Markham, Young et consorts; tous ceux qui ne qualifiaient pas le plan d'impraticable le déclaraient téméraire jusqu'à la folie. L'Américain Greely fut le plus dur de tous. Plus tard, lorsque l'événement eut prouvé la justesse des prévisions de Nansen et la force de résistance du navire construit d'après ses plans, Greely imagina d'attaquer son honneur à mots à peine couverts, au sujet de l'expédition en traîneau vers le nord, qui sépara le chef de ses compagnons emprisonnés dans les glaces. Avec un hautain dédain, l'accusation a été rapportée. Le journal de l'explorateur retrace le combat qui se livra dans sa conscience à ce moment, et prouve qu'en remettant le commandement du *Fram* au capitaine Sverdrup, il obéit à la voix de sa conscience et remplit un devoir indiscutable en risquant sa vie.

Pendant toutes ces discussions, Nansen, possédé de son

idée fixe, ne se laissait pas ébranler un instant. Le parlement de son pays lui votait une subvention de 385,000 francs ; des souscriptions privées, montant à 250,000 francs environ, complétaient la somme nécessaire.

Le navire, construit d'après les plans de l'explorateur, devait répondre à toutes ses espérances et résister aux plus sauvages assauts de la banquise. Rien dans les préparatifs n'échappait à la prévoyance du chef ; il recommençait, sur une échelle incomparablement plus grande, la tâche accomplie pour l'expédition en Groënland, et l'on a peine à concevoir ce que pouvait nécessiter de détails un approvisionnement en tous genres devant suffire à tous les besoins, pendant cinq années, de l'équipage, du navire, des embarcations, des études scientifiques, etc., etc., et, plus tard, des chiens : vivres, vêtements, instruments, bibliothèque, pharmacie, éclairage, combustible, ce dernier avec autant de dépôts que possible sur la route dans sa partie accessible. Un ami russe se chargea de procurer une quarantaine de ces précieux chiens de Sibérie si utiles pour les excursions en traîneau ; on devait les trouver tout prêts à Khabarova dans le détroit de Yugor. Un autre partisan de l'expédition se chargea d'organiser des dépôts dans les îles de la Nouvelle-Sibérie, pour le cas où quelque accident forcerait l'expédition à revenir par cette voie.

Marie Dronart.

(A suivre.)



CHRONIQUE DU MOIS

SI juste que soit, en général, le reproche d'ingratitude que Musset adressait à son pays, et que je reproduisais dans ma chronique du mois dernier, il n'est pas vrai dans tous les cas. Daudet a été un des rares heureux auxquels la mort ne fait que donner un regain de gloire, et les notes que j'avais préparées pour lui n'ont pas encore trop vieilli, puisque le regret de celui qui les a inspirées n'est pas encore disparu.

Alphonse Daudet était né à Nîmes, en 1840. Toute sa jeunesse se passa dans son pays natal, et le reste de la vie de l'écrivain se ressent de ce contact de dix-sept ans avec les pays du soleil. George Rodenbach, le poète des béguinages, du silence, des brouillards légers, a écrit ce vers qui explique sa manière et la direction de son talent :

“ Le gris des ciels du nord dans mon âme est resté.....”

Daudet, né et élevé sous des cioux différents, avait subi l'impression contraire. Quarante ans de Paris n'avaient pas enlevé de son âme l'azur, le rose et le soleil de ce beau ciel de Provence que Verdi n'a pas dédaigné de célébrer. Peu d'années avant sa mort, il répondait à Adolphe Brisson, qui le félicitait des beautés de son castel de Champrosay : “ Oui, c'est ravissant, mais enfin ça manque un peu de cigales!”

Aussi, avec quelle vérité et quel amour il a décrit ce Midi où il était né ! Qui peut marcher sur les routes crayeuses d'Avignon, se promener à travers les rues de Nîmes, prendre une consommation dans un des cafés de la grand-place de Tarascon sans songer aux pages délicieuses du grand écrivain qui a immortalisé tous ces endroits ?

Sa plume, si fidèle à reproduire les choses du Midi, n'est pas moins habile à en décrire les hommes. Tartarin, Roumestan, Costecalde, Bravida, sont des types aussi vrais qu'inoubliables, et c'est avec raison que Coppée a dit de lui : " Il a eu cette grande joie et cette suprême récompense d'entendre dire, de son vivant, un " Delobelle," un " Tartarin," comme Molière a entendu dire une " Célimène," un " Tartuffe."

Quant à ses héroïnes, nul ne leur a rendu un plus bel hommage que M. Gustave Toudouze, quand, sous ce titre, *les Mères*, il a publié une plaquette où il fait figurer tous les types de mères décrits par le grand romancier.

Mais même en face d'une mort que l'Église a bénie, je dois à la justice de dire que l'œuvre de Daudet, si ingénieuse et si intéressante, n'en est pas moins, à tout prendre, pernicieuse et marquée au coin du scepticisme et de l'irréligion. Ce n'est donc pas sans besoin qu'on a publié, pour plusieurs des ouvrages du maître, des éditions expurgées, qui seules peuvent être mises sans danger dans toutes les mains.

On a pu croire que j'avais commencé une biographie de Daudet. Je dois renoncer à cette tâche. Les auteurs heureux, comme les peuples heureux, n'ont guère d'histoire. Et quel auteur fut plus heureux que Daudet ? Aimé d'une épouse dont le talent était digne du sien, et dont la présence ressérénait ses jours de maladie, aimé de ce frère aîné qui avait guidé ses premiers pas dans la grande capitale, et qui contemplait avec une joie toujours grandissante la place unique que son cher cadet s'y était faite, aimé de ses enfants, de ce fils qui s'est déjà taillé une gloire non loin de celle de son père, il aura la satisfaction d'avoir vécu, comme ses chères cigales du Midi, en chantant et sans faire de mal à personne. Il était bon, dit-on de toutes parts. Son appartement de la rue de Bellechasse, et plus tard celui de la rue de l'Université, était le seul endroit où Rochefort et Clémenceau pouvaient se regarder

avec calme, et, le jour de ses funérailles, on put voir, spectacle rare à coup sûr, ces deux hommes si différents par le talent et par les idées qui s'appellent Édouard Drumont et Émile Zola, séparés seulement par ce cercueil sur lequel le curé de Sainte-Clotilde récitait des prières.

Peut-on dire après cela, en présence de cette bonté qui réunissait les ennemis les plus invétérés, et de cette estime universelle qui en était la récompense, qu'Alphonse Daudet, malgré les souffrances des dernières années de sa vie, n'ait pas été un homme heureux ? Sa mort même est arrivée alors qu'il était en plein triomphe. Le jeudi, 16 décembre, Réjane reprenait *Sapho* au Vaudeville, en donnant à la création du maître tout l'appui et le prestige de son talent, pendant que ce même nom de *Sapho* apparaissait sur les affiches de la place du Châtelet, Massenet avait prêté le concours de son talent à cette nouvelle forme de l'œuvre de Daudet, et Calvé avait été trop heureuse de pouvoir interpréter l'œuvre de ces deux maîtres.

C'est pendant que durait ce double triomphe que le maître, au milieu du dîner, s'affaissa soudain. On appelle les médecins, on cherche à le ramener, mais en vain. L'abbé Gardet, curé de Sainte-Clotilde, n'eut que le temps de lui administrer les derniers sacrements.

C'est au Père Lachaise qu'il a été enterré, loin de ce Midi qu'il a tant aimé et si bien chanté, mais près de ce Paris qui a consacré son talent. Il est mort dans tout l'éclat de sa gloire, laissant une œuvre considérable et destinée à lui survivre. Sa belle tête a pris des airs de Christ penché, et ses mains amaigries trouvent un chapelet et un crucifix, clef de pardon éternel !

* * *

L'encyclique au Souverain Pontife sur les écoles du Manitoba, attendue avec tant d'impatience par tous les catholiques du Canada, nous est enfin arrivée.

Léon XIII, qui pendant toute sa carrière si longue et si

bien remplie, a toujours témoigné un intérêt particulier aux questions d'éducation, traite cette question avec sa sagacité, son admirable sens philosophique et sa hauteur de vue ordinaires. Les enseignements qu'il donne aux catholiques dans cette encyclique sont précieux, non seulement pour les catholiques du Canada, mais pour les catholiques du monde entier, et sont dignes d'attirer l'attention de tous ceux, catholiques ou non, qui s'intéressent aux questions d'éducation. C'est un document qui mérite d'être médité, surtout par ceux qui ont voix au conseil de la nation, et peuvent, par leur position, faciliter la mise en pratique des principes posés par le Souverain Pontife.

* * *

La province de Québec a cru un instant devenir le théâtre d'une guerre civile, et cela, tout simplement sous un bouquet de roses... des jardins de Spencerwood, que le ministre des travaux publics du Canada persistait à refuser à M. François Langelier. Ce dernier menaçait de lever l'étendard de la révolte, et les pacifiques du parti, tout en sachant par expérience que M. Tarte n'a pas froid aux yeux, craignait ces discordes intestines, que rendaient plus dangereuses le talent et le prestige de M. Langelier.

Sir Wilfrid Laurier, cependant, a réussi à trancher le nœud gordien, en sacrifiant,—provisoirement, disent d'aucuns,—sir Adolphe Chapleau, qui occupait le poste de lieutenant-gouverneur de la province. Il est allé chercher, pour occuper ce poste pendant les cinq années à suivre, un homme qui n'avait jamais songé à briguer cet honneur et se souciait fort peu de l'accepter,—l'honorable juge Jetté, qui possède à un haut degré, personne ne saurait le nier, toutes les qualités qu'on exige du titulaire d'un poste aussi élevé. M. Langelier est satisfait d'être appelé à recueillir la succession de l'honorable juge Jetté à Montréal.

Ce double changement de résidence est peut-être destiné à changer considérablement l'enseignement du droit dans cette province. On sait, en effet, que le magistrat

d'hier et celui de demain avaient un point de ressemblance : celui d'être tous deux doyens et professeurs de droit civil dans une des facultés de droit de l'Université Laval. Ces deux institutions sont tout à coup privées des services de professeurs que leur talent, leurs études, leur longue expérience au professorat, qui leur avait presque permis de s'identifier avec la chaise qu'ils occupaient, rendront certainement difficiles à remplacer. Nous sommes sûr que les successeurs de ces professeurs seront judicieusement choisis ; mais il est toujours difficile de continuer, au pied levé, les leçons qu'un maître avait préparées si consciencieusement pendant de longues années.

Le départ de l'honorable L.-A. Jetté fait perdre à Montréal un magistrat et un professeur de la plus haute distinction. Très français d'esprit et de manières, il était la personnification la plus parfaite du juriconsulte de grands pays d'Europe. M. Langelier, qui a eu l'avantage d'aller passer plusieurs années à Paris dans le but spécial de se préparer au professorat, est également un des nôtres qui ont le mieux étudié et approfondi les œuvres des maîtres du droit français, et son élévation au banc de la Cour supérieure sera accueillie avec joie de tous les membres de la profession légale.

La nomination de M. Raoul Dandurand au poste de sénateur pour la démission autrefois représentée par feu M. Béchard est vue avec joie par tous, et en particulier par les Canadiens-Français. On sait qu'il avait été question d'appeler à ce poste M. Julius Sriver, l'un des treize députés qui ont voté contre le bill des Jésuites. Les citoyens de cette division sont tous heureux de voir qu'on leur a donné pour représentant un homme distingué par son talent, ses manières et les services rendus à son parti, et ils ne seront pas moins contents de voir que le gouvernement a résisté à la tentation de nommer à ce poste un de leurs pires ennemis, qui ne s'est jamais distingué que par son fanatisme.

Ed. Fabre-Surveyer.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Le *Correspondant*, dans son numéro du 10 décembre, vient de terminer la publication d'une série de fragments d'un beau livre, que M. Ernest Daudet doit faire paraître prochainement sur *le duc d'Aumale*. Cette si sympathique figure du fils de Louis-Philippe y est dépeinte de main de maître. Nous voudrions pouvoir donner quelques pages de ces fragments, à la lecture desquels il est difficile de s'arracher, une fois qu'on l'a commencée : malheureusement l'espace nous manque. Nous engageons nos lecteurs à donner leur commande d'avance à MM. Cadieux et Derome, pour avoir la primeur de ce volume, dont l'édition sera certainement enlevée tout de suite.

M. le duc d'Aumale était un des fidèles abonnés de la REVUE CANADIENNE. Au moment de partir pour la Sicile, d'où, hélas ! il devait revenir couché dans son cercueil, il nous faisait adresser le montant de son abonnement.

M. A. DE GRANDPRÉ vient de mettre en vente une carte topographique du Mont-Royal, où tous les chemins et sentiers du parc, des cimetières de Notre-Dame-des-Neiges et de Mont-Royal sont clairement tracés. Toutes les rues de la ville et les chemins des municipalités environnantes qui conduisent à la montagne y sont indiqués. C'est un plan très intéressant à consulter pour tous ceux qui font de la montagne le but de leurs promenades. Il sera surtout utile aux touristes qui visitent notre ville.

L'Index, commentaire de la constitution apostolique *Officiorum*, par l'abbé PÉRIES, ancien professeur de droit canonique à la faculté de théologie de Washington, avec une préface de M. le chanoine A. PILLET, doyen de la faculté de théologie de Lille, avec imprimerie de Paris. Un volume in-12, chez A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs à Paris, et chez CADIEUX et DEROME, rue Notre-Dame, à Montréal : Prix, 65 cts.

Le Clergé s'est préoccupé, à bon droit, des changements apportés à la discipline de l'Index par la récente constitution *Officiorum*. Le besoin d'un ouvrage nouveau sur la matière, ni trop long, ni trop succinct, se faisait sentir. M. l'abbé Péries, ancien professeur de droit canonique à la faculté de théologie de Washington, s'est efforcé d'y satisfaire. Informations historiques, commentaire juridique, comparaison des anciens textes avec le nouveau, adaptation pratique de la discipline à nos conditions particulières : tels sont les caractères les plus saillants de ce livre. L'auteur n'hésite pas, à l'occasion, à présenter ses vues personnelles, mais il a soin de s'entourer de toute la documentation nécessaire pour ne rien avancer qui ne soit justifié par les usages ou l'esprit de l'Église. On sent bien, à le lire, qu'il est de ceux dont parle le Dr Pillet dans sa préface, pour qui "la législation ecclésiastique n'est pas seulement une chose antique, digne d'avoir sa place dans un musée archéologique, mais bien un des éléments nécessaires à la vie et à la prospérité de l'Église." Si le droit canonique était toujours exposé sous cette forme intéressante et immédiatement pratique, nul doute qu'il ne fût mieux apprécié et plus fidèlement observé.

La Chambre des Représentants en 1894-1895. *Biographies de 152 Députés belges*, par A. HENRY et F. LIVRAUW, précédées d'un *Abrégé de l'histoire parlementaire de la Belgique*, par A. DI RIDDER, et suivies d'une *Notice sur le Palais de la Nation*. Ouvrage orné de deux frontispices : Le Palais de la Nation

et la Composition du Ministère, et renfermant 157 portraits et plusieurs vues du Parlement. 1 vol. in-18. Prix : 90 cts. En vente chez Cadieux et Derome.

Ce premier volume de la GALERIE NATIONALE, créée pas la *Société belge de Librairie*, est certes l'un des livres qui ont été le mieux accueillis sur le marché de la librairie belge. Dès avant son apparition, l'attention publique était en éveil et l'accueil enthousiaste qui lui fut réservé par la suite dépassa les prévisions les plus optimistes : cet ouvrage est, en effet, d'une actualité incontestable, aujourd'hui que les débats parlementaires ont tant de retentissement dans le monde entier.

Table analytique des œuvres oratoires de Bossuet, édition critique complète, par le chanoine J. LEBARQ, docteur ès lettres. Un volume in 8° de 240 pages. Prix : 50 cts. Chez DESCLÉE, DE BROUWER et Cie, à Bruges, et chez CADIEUX et DEROME, à Montréal.

L'œuvre oratoire de Bossuet, — dont le texte critique a été établi par M. LEBARQ après de longues et laborieuses recherches, — n'est pas seulement à lire, elle est à consulter. Sans s'être proposé *a priori* d'embrasser dans ses discours tout l'ensemble de la doctrine, le grand évêque de Meaux y a, sinon traité, du moins effleuré les plus graves questions du dogme et de la morale ; et il n'en est guère sur lesquelles son génie, fait de lumière et de bon sens, n'ait projeté d'éblouissantes clartés. Son sermonnaire est donc un arsenal, ouvert d'abord au théologien, au prédicateur, au directeur de conscience, mais où le plus simple chrétien trouvera des armes pour affermir sa foi, la défendre, la communiquer. Ce point de vue n'avait pas échappé au fin lettré, — prêtre avant tout, — à qui nous devons l'édition définitive de Bossuet ; aussi voulut-il, pour en faciliter l'usage, y ajouter une table analytique qui fût tout à la fois la mise en formules des enseignements du maître, et le répertoire de l'œuvre. L'assidue fréquentation des écrits qu'il s'agissait d'inventorier lui a permis d'échafauder cet utile couronnement de ses labeurs ; mais il n'a pas eu la joie de le voir terminé ; la mort l'enleva le jour où fut donné le bon à tirer des dernières feuilles de cette table si exactement analytique, si claire, si nécessaire.

Le Divin Sauveur, méditations et neuvaines tirées de saint Alphonse de Liguori, par le P. A. TOURNOIS, C. SS. R. Deux volumes in-12 du xiv-366 et xvi-324 pages. Prix : \$1.00. Ancienne maison CHARLES DOUNIOL, P. TÉQUI, successeur, 29, rue de Tournon, à Paris, et chez CADIEUX et DEROME, à Montréal.

La doctrine de saint Alphonse, éparse dans ses nombreux ouvrages, restait peu accessible au commun des lecteurs. Voilà pourquoi l'un de ses dignes fils, le P. A. Tournois, a jugé bon d'en réunir pour ainsi dire la quintessence dans les deux volumes de méditations et neuvaines que nous annonçons. C'est moins le disciple que le maître lui-même qui parle en ces pages émuës qui seront bientôt entre les mains de tous les fidèles dévots de saint Alphonse.

Aux personnes pieuses qui gémissent sous leur impuissance ou leur aridité devant Dieu, nous dirons : Prenez cet ouvrage, faites-en votre nourriture habituelle, lisez et relisez le matin, dans le commerce intime de la première partie du jour avec Dieu, et peu à peu, vous serez surprises de trouver facile et consolant un exercice qui jusqu'ici avait découragé vos efforts et votre bonne volonté. De temps à autre choisissez pour lecture spirituelle les passages appropriés à l'époque de l'année où vous vous trouvez, et vous bénirez, avec le souvenir de plus en plus présent du saint docteur, l'ouvrier qui a mis en œuvre les matériaux divers et si bien choisis dont se compose cet ouvrage.

Dernière Retraite du R. P. de Ravignan, donnée aux religieuses carmélites du monastère de la rue de Messine, à Paris; 5e éd., 1 vol. in-12 de x-266 pages. Prix : 65 cts. Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, à Paris, chez Cadieux et Derome, à Montréal.

Les religieuses carmélites du monastère de la rue de Messine, furent les dernières à recueillir les enseignements du P. de Ravignan. Trois mois après, l'austère et saint religieux passait à une vie meilleure. Il y a donc dans "ces restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint" un attrait particulier, quelque chose de beau comme ces couchers de soleil dont s'empare l'artiste et qu'il essaie d'immortaliser sur la toile.

Dans ces exercices, le R. P. de Ravignan s'en tient à la méthode traditionnelle de son ordre, et, comme saint Ignace, procède par *jours ou semaines*, qui sont au nombre de huit. La fin de l'homme, le péché, l'enfer, le jugement particulier, la justice et la miséricorde de Dieu, les deux étendards, l'agonie de Notre-Seigneur, la mortification, la mort, la résurrection, l'ascension de Notre-Seigneur, l'amour de Dieu, telles sont les grandes vérités fondamentales qui reviennent sans cesse sur les lèvres de l'apôtre, et qu'il excelle à présenter sous toutes leurs formes à son religieux auditoire.

Mais grâce à la publication que nous annonçons aujourd'hui, ce haut enseignement de virile spiritualité a franchi l'étroite enceinte du cloître. Quatre éditions successives attestent l'empressement des âmes à s'abreuver aux sources bénies d'un apostolat qui se continue par le livre.

Directions pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées, et *Direction pratique et morale pour vivre chrétiennement dans le monde*, par le R. P. QUADRUPANI, Barnabite. Traduction nouvelle, 5e éd., par le Père V. H., S. J. 1 vol. in-16. Prix : 50 cts. Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue du Tournon, à Paris, chez Cadieux et Derome, à Montréal.

Beaucoup d'âmes pieuses, plus timides que téméraires, sont dans la crainte là où il n'y a pour elles aucune raison de craindre. Il était donc nécessaire d'enseigner en même temps et quand la loi de Dieu est violée, et quand elle ne l'est pas, afin que le chrétien peu circonspect connaisse ses devoirs, et que le chrétien vertueux ne croie pas faussement avoir commis un péché là où il n'y a pas même matière à péché. Telles ont été les réflexions de la lettre du P. Quadrupani, lorsque, pour rassurer plusieurs personnes d'un rang élevé, il leur adressa ces instructions sur la demande qui lui en avait été faite pendant qu'il prêchait le carême de 1795 dans la métropole de Turin.

A travers l'Europe. Enquêtes et notes de voyage, par HENRI JOLY. Un volume in-12 de vi-379 pages. Prix : 85 cts.—À Paris, Librairie VICTOR LE COFFRE, rue Bonaparte, 90, et chez Cadieux et Derome, à Montréal.

Chargé de missions officielles pour l'étude de questions relatives à l'assistance, à l'éducation, au patronage de l'enfance coupable, M. Henri Joly vient de recueillir ses impressions de voyage et de les offrir au public. Quelques-unes de ces études qui avaient paru dans différentes revues avaient été traduites à l'étranger. En les mettant à jour et en les réunissant en volume, M. Joly rend service à deux ordres de lecteurs : d'abord à ceux qui aiment les enquêtes sincères, les documents précis sur ces questions sociales qui préoccupent tant les esprits à l'heure actuelle, puis à tous les hommes de goût qui, à travers un groupe quelconque d'institutions étudiées de près, aiment à retrouver les traditions, les habitudes, les grandeurs et les faiblesses des nations et des races. Dans ses travaux sur le *Crime* et la *France criminelle*, dans sa *Rome d'aujourd'hui* et surtout dans cette *Psychologie des saints* qui vient d'obtenir un si grand succès, M. Joly avait déjà multiplié ses preuves de psychologie et de moraliste. Les lecteurs d'*A travers l'Europe* retrouveront avec plaisir ces rares qualités jointes à un art original et fin de description et de récit.